



**Collectif des ouvrier.e.s
empoisonné.e.s
par les pesticides**

Memorandum Revendications Revue de presse

Table des matières

Composition de la délégation	3
Memorandum et Revendications	4
Revue de Presse	19
17 janvier 2021 - RCI	20
5 janvier 2021 - Antilla	21
20 décembre 2020 – Martinique La 1ère	22
11 décembre 2020 – France-Antilles	23
30 novembre 2020 – France-Antilles.....	24
30 novembre 2020 – France-Antilles.....	25
29 novembre 2020 – RCI.....	26
29 novembre 2020 – Madinin’Art.....	27
27 novembre 2020 – France-Antilles.....	28
27 novembre 2020 – France-Antilles.....	29
7 novembre 2020 – Montray Kréyol.....	30
28 Octobre 2020 – ViàATV	31
18 Octobre 2020 – ViàATV	32
12 Octobre 2020 – France-Antilles	33
12 Octobre 2020 – Martinique La 1ère	36
12 Octobre 2020 – ViàATV.....	37
10 Octobre 2020 – France-Antilles	38
28 septembre 2020 – Mackacla.com.....	43
Septembre 2020 – Helloasso.com	44
12 juillet 2020 – ViàATV	45
16 février 2020 – ViàATV	46
30 décembre 2019 – France-Antilles	47
Motion de l’Assemblée de Martinique	53

Composition de la délégation

- Yvon Serenus, Président du COAADEP ;
- Patricia Moutanda , Secrétaire du Bureau du COAADEP ;
- Rose-Marie Marie-Luce, Secrétaire-adjointe du Bureau du COAADEP ;
- Cannelle Fourdrinier, Chargée de la communication et des affaires juridiques du COAADEP ;
- Marie-Joseph Pinville, Chargé de la communication et des relations extérieures du COAADEP.

Memorandum et Revendications

COLLECTIF DES OUVRIERS (ES) AGRICOLES EMPOISONNES (ES) PAR LES PESTICIDES



MEMORANDUM et REVENDEICATIONS

I/ Contexte et Historique

A) Un empoisonnement massif perpétré en toute connaissance de cause

L'économie de la Martinique repose majoritairement sur la monoculture de la banane destinée à l'exportation. Le choix d'une agriculture extensive et productiviste mettant en avant la rentabilité, au profit des investisseurs, a impliqué l'épandage de toutes sortes de produits phytosanitaires dont l'un ayant été mis en avant par l'actualité, à savoir : le chlordécone.

Le chlordécone, substance active ayant composé des pesticides organochlorés ultratoxiques et ultra-persistant dans l'environnement, ont été massivement utilisés, officiellement durant plus de vingt ans, entre 1972 et 1993, sous les noms commerciaux de Képone, de Curlone, et de Musalone afin de lutter contre le charançon du bananier.

En France, dès 1968, la commission « d'étude de la toxicité des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture » **avait préconisé l'interdiction** du produit en raison de ses dangers potentiels pour la santé humaine, au vu des études menés sur des animaux de laboratoire.

En 1975, la toxicité du chlordécone était connue. En effet, un accident industriel, survenu à l'usine de Hopewell, en Virginie, a entraîné l'arrêt définitif de son utilisation aux Etats-Unis, l'interdiction de sa fabrication, de sa distribution et de son utilisation dès 1977 (voir annexe). Une trentaine d'ouvriers intoxiqués ont développé un ensemble de symptômes regroupés sous la dénomination de « syndrome du Képone », caractérisé par des troubles neurologiques (tremblements, perte de mémoire, troubles oculomoteurs et de l'élocution...), ainsi que des atteintes testiculaires et hépatiques pour certains.

Banni aux Etats-Unis dès 1977, **classé cancérogène possible par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1979**, la France a attendu 1990 pour décider de son interdiction (soit 20 ans après la découverte de la toxicité de la molécule) et 1993 pour l'étendre aux Antilles (Martinique et Guadeloupe) après trois ans de dérogations, obtenues suite à des la demande pressante du lobby des producteurs de bananes, notamment via le président du SICABAM, Yves Hayot,

lequel était également le distributeur exclusif de spécialités à base de chlordécone en Martinique et en Guadeloupe.

C'est en février 1972 que le ministre de l'Agriculture Jacques CHIRAC signe la première autorisation provisoire de mise sur le marché, compte tenu de la pertinence du produit pour lutter contre le charançon. Le produit se substitut au lindane (aussi connu sous le nom de gamma-hexachlorocyclohexane ou « HCH ») dont l'effet s'amenuisait au vu de la résistance développée par le charançon, avec un gain d'efficacité de l'ordre 100 pour la molécule de chlordécone. Cette dernière se présentait initialement sous diverses formes commerciales, en particulier celle du Kepone (produit américain interdit en 1977 aux États-Unis), qui précède historiquement le *Curlone* (produit français) qui étaient importés en Guadeloupe et en Martinique par la société Lagarrigue dirigée par Y.Hayot. Après l'interdiction du Kepone en 1977 aux États-Unis, les stocks ont permis aux agriculteurs antillais de continuer à en utiliser jusqu'en 1978. En 1981, les établissements Laguarrigue font homologuer, produire au Brésil, puis commercialisent le *Curlone*, à base de la même molécule, prenant ainsi le relais du Képone interdit. Entre temps, les cyclones David (1979) et Allen (1980) avaient favorisé la prolifération des charançons, motivant alors la poursuite de l'utilisation de chlordécone par les planteurs de bananes.

A l'occasion de contrôles de qualité de sources d'eau entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, une quantité particulièrement élevée de chlordécone (jusqu'à plus de 100 fois la norme dans les eaux), recherché parmi d'autres pesticides, sera découverte en Martinique puis en Guadeloupe, signant alors le début de la prise de conscience et l'éclatement du scandale.

Impact de la molécule sur l'environnement et la santé

Les sols contaminés des exploitations bananières, y compris ceux qui ont été rendus à la culture vivrière, sont à l'origine de pollutions graves des nappes phréatiques, de certains légumes, de viandes et de poissons, entraînant des interdictions de cultiver certains produits et des interdictions de pêche, aux conséquences sanitaires, économiques et sociales importantes.

La contamination des sols est évaluée jusqu'à 7 siècles, selon le profil des sols, par la communauté scientifique.

Environ 6000 tonnes de ce produit auraient été épandues en Martinique et en Guadeloupe.

Toute la chaîne alimentaire est contaminée, si bien que la quasi-totalité des antillais sont imprégnés par le chlordécone. **Selon une étude publiée par Santé publique France en octobre 2018, plus de 95 % des Guadeloupéens et 92% des Martiniquais sont contaminée par le chlordécone.** L'exposition au

chlordécone, également reconnu comme étant un perturbateur endocrinien, augmente les risques de prématurité, de troubles du développement cognitif et moteur des nourrissons ou encore de cancers de la prostate. Avec 227 nouveaux cas pour 100 000 hommes chaque année, la Martinique est la région du monde la plus touchée par cette pathologie.

Si la quasi-totalité des martiniquais(es) et des guadeloupéen(ne)s sont victimes d'un crime d'empoisonnement, les premières victimes des grands planteurs de bananes békés et de l'inaction de l'Etat français sont les ouvrier(e)s agricoles. Il faut insister sur le fait qu'ils étaient contraints d'épandre les produits toxiques sans aucune protection pendant des dizaines d'années. Pour cette couche précaire de la population, le chantage à l'emploi était une arme impitoyable. Il leur était imposé de venir travailler même lorsqu'ils étaient déjà malades, du fait de leur exposition aux produits phytosanitaires, en violation des règles d'hygiène et de sécurité prescrites par le code du travail. La cruauté est même allée jusqu'à leur demander d'amener leurs enfants dans les bananeraies afin de les « aider » ou de les remplacer. L'épandage aérien de fongicides a également participé à l'empoisonnement massif de la population (DITHANE (Mancozèbe), TILT250 (Propiconazole), SICO (Difénoconazole), BION (Acibenzolar-S-Methyl), GARDIAN (Fenpropidine) et BANOLE (Hydrocraquage de pétrole)). Ces produits repro-toxiques, perturbateurs endocriniens, et probablement cancérigènes étaient déversés sur les travailleurs pendant qu'ils étaient au champ, sur les maisons et parfois les écoles environnantes. Les plaintes auprès de la gendarmeries restant sans suite. « Le pilote ne peut pas faire autrement » s'est entendu dire un plaignant !

Aujourd'hui encore, de nombreux produits phytosanitaires sont utilisés dans les plantations, à commencer par le glyphosate (la Martinique étant le troisième département en ayant consommé le plus en 2018). A l'empoisonnement passé des ouvrier(e)s agricoles s'ajoute l'empoisonnement présent. La plupart des ouvrier(e)s agricoles ainsi que les membres de leurs familles vivent aux abords ou dans les bananeraies, sur des terres parmi les plus contaminées au chlordécone de la Martinique et souffre de nombreuses pathologies, telles que les **cancers (de la prostate, du sein, de l'utérus, des os, du poumon, généralisé...), les leucémies, les maladies endocriniennes, les maladies neuro-dégénératives telles que Parkinson et Alzheimer, insuffisance rénale, la polyarthrite-rumatoïde...** Précisons que des enfants, dont parfois les parents n'ont pas révélé de maladies sont victimes de **malformations cardiaques, de puberté précoce, de malformations génitales, retard de développement, etc.** Les ouvriers ont souvent dénoncé la condescendance et l'inhumanité de la mé-

decine du travail, laquelle se contentait de renouveler les congés maladie ou qui permettait le retour au travail d'ouvrier(e)s suivant des chimio-thérapies.

B) Les réactions en Martinique

Les dénonciations

- Les ouvrier(e)s agricoles sont à l'origine des premières contestations liées à l'utilisation des produits phytosanitaires puisque, le troisième point de revendication lors de leur grève de Janvier-Février 1974 consistait en l'interdiction des produits toxiques dans les bananeraies. En dépit des négociations qui se sont déroulées après qu'ils aient été fusillés à Chalvet, cette revendication n'a pas été satisfaite. S'ils avaient été écoutés la catastrophe sanitaire n'aurait pas eu lieu, ou n'aurait pas été de cette ampleur : l'État en est donc directement responsable de cette catastrophe environnementale, sanitaire et sociale.

- Dès le début des années 80, des écologistes, notamment au travers de l'action de l'ASSAUPAMAR et de l'APPELS, sous l'impulsion de Pierre DAVIDAS et de Garcin MALSA, ont alerté les autorités et l'opinion publique sur les dangers liés à l'usage des pesticides : de nombreux articles ont été publiés dans l'hebdomadaire ANTILLA et une plainte contre X a été déposée en 2006 pour empoisonnement et mise en danger de la vie d'autrui.

- En 2007, Louis BOUTRIN et Raphaël CONFIANT ont publié l'ouvrage « Chronique d'un empoisonnement annoncé. Le scandale du Chlordécone aux Antilles Françaises. » et l'association « Ecologie Urbaine a déposé une plainte contre X pour empoisonnement

Ajoutons encore que des plaintes ont également été déposées hors de Martinique :

- En 2006, c'est une association de consommateurs, l'URC qui porte plainte pour "administration de substance nuisible et mise en danger de la vie d'autrui » en Guadeloupe.

En juillet 2019, le Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) et l'association guadeloupéenne VIVRE, qui « défendent les personnes victimes d'empoisonnement au chlordécone », ont déposé une plainte contre X commune auprès du procureur de Paris pour « violation des obligations de conservations des archives publiques », « détournement d'archives publiques », « corruption active » et « recel ».

Depuis septembre 2019, une action collective a été initiée par l'Association VIVRE et le CRAN pour la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat et l'obtention d'une indemnisation au titre du préjudice d'anxiété subi par les victimes de la contamination au chlordécone.

Aucune de ces plaintes n'ont permis aux Martiniquais et aux Guadeloupéens d'obtenir réparation des préjudices subis.

- Des médecins ont régulièrement tiré la sonnette d'alarme, en particulier le Docteur de Serge CHALON et le Docteur Josiane JOS PELAGE. Cette dernière a mené un important travail sur les différentes pathologies en lien avec les pesticides dans le cadre de l'AMSES- Martinique (Association Médicale de Sauvegarde de l'Environnement et de la Santé). Les recommandations de ces professionnels n'ont jamais été prises en compte. Le Docteur JOS PELAGE a également activement lutté contre les épandages aériens de fongicides, lesquels ont cessé en 2014 en Guadeloupe et en Martinique, en dépit de leur interdiction sur le territoire hexagonal en vertu de la loi d'application du 12 juillet 2010 d'application résultant de la Directive européenne 2009/128/CE.

- Des Parlementaires **Martiniquais(es)** et Guadeloupéen(ne)s sont intervenus pour interpeller l'État quant à la gravité de la situation, en particulier Philippe EDMOND-MARIETTE, Josette MANIN, Serge LETCHIMY, Maurice ANTISTE, Catherine CONCONNE, Jean-Philippe NILOR, Manuella MONDESIR KECLARD, Justine BENIN, Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Olivier SERVA, Victoire JASMIN.

- La Municipalité du Prêcheur, après consultation des agriculteurs et de la population, a pris un arrêté interdisant l'épandage de pesticides dans certains secteurs de la commune. Le Préfet a obtenu la suspension de cet arrêté (malgré la réalité de l'empoisonnement massif de la population et de l'environnement). Le Maire Marcellin NADEAU a reçu les soutiens des Municipalités des Trois-îlets et du François, de Claude Lise, Président de l'Assemblée de Martinique, des élu.e.s du rassemblement démocratique pour la Martinique, des élu.e.s du Parti progressiste martiniquais ainsi que celui de notre Collectif.

- Des collectifs « Zéro Chlordécone Zéro pwazon » et « Lyannaj pou dépolyé Matinik » se sont constitués pour informer la population sur le scandale de l'empoisonnement et mobiliser cette dernière en vue d'obtenir réparation des préjudices d'anxiété, moral et physique subis.

- Le PNRM (Parc Naturel Régional de Martinique) a institué un label zéro Chlordécone et mis en place une procédure de contrôle électronique des produits.
- Des militants anti-chlordécone dont une majorité de jeunes ont organisé des boycott devant les centres commerciaux appartenant à l'une des familles responsables de l'empoisonnement, afin d'exiger que justice soit rendue. L'État français a réagi par la répression, allant jusqu'à blesser et/ou mutiler, mais également à condamner trois des militants à de la prison ferme en première instance.

C) Les réponses de l'État Français

Face aux nombreuses alertes, L'État Français a donc toujours fait la sourde oreille et usé de la répression pour ne pas nuire aux intérêts des grands planteurs.

En septembre 1999 trois captages, à la source Gradis à Basse-Pointe, à la rivière Monsieur à Saint-Joseph et à la rivière Capot, révèlent la présence de chlordécone dans l'eau potable. **Aucune** mesure n'est prise pour tenter d'arrêter cette contamination des martiniquais(es) par l'Etat, alors même qu'il dispose de rapports (dont le rapport Bonan Mestre Fagot) indiquant des mesures à prendre pour y parvenir.

Quand les dérogations permettant l'épandage sont arrivées à échéance, l'Etat n'a procédé à aucun contrôle quant à la destruction des stocks de pesticides à base de chlordécone par les planteurs, qui ont continué à en user jusqu'en 2003 dans leurs bananeraies. Beaucoup plus tard des stocks importants ont été découverts sur certaines plantations.

Depuis une douzaine d'années, la DAAF, l'ARS, la Direction de la mer, l'ANSES, la Chambre d'agriculture, la FREDON, l'IFREMER, etc., soit un nombre considérable d'institutions, d'organismes, de services de l'Etat, d'instituts de recherche, ont mis en place des « Plans chlordécone » prétendant porter réponse à la crise .

- Plan I (2008-2010), Plan II (2011-2013), Plan III (2014-2020)

L'objectif principal étant de dresser un état des lieux, d'élaborer des programmes de recherche, et de mettre en œuvre des mesures permettant :

a) d'affiner les connaissances sur cette molécule et son impact (actions de recherche);

b) d'engager des actions de sensibilisation et de protection de la population (plans de surveillance et de contrôle des denrées, programmes d'accompagnement des auto-consommateurs);

c) de soutenir les professionnels impactés (agriculteurs et pêcheurs..)

Le Plan IV entend convaincre les Martiniquais(es), qu'en dépit de la pollution, ils doivent apprendre à « vivre avec la chlordécone ». Manger, donner la vie, grandir, travailler, cultiver, bref « VIVRE en Martinique » en étant exposé(e)s à des substances mortifères, c'est possible. C'est la conclusion des services de l'Etat et des instituts de recherche.

On constate qu'à aucun moment ne sont prises en compte les questions du traitement des pathologies dont souffrent des milliers de Martiniquais(es), de l'indemnisation des victimes, de la désignation des responsables du crime d'empoisonnement au chlordécone, mais surtout des dommages causés tant à l'environnement qu'aux martiniquais(es).

- En Septembre 2018, Emmanuel Macron a reconnu, symboliquement, la responsabilité de l'Etat français dans l'un des plus gros scandales environnementaux, sanitaires et sociaux français et, depuis, cette déclaration n'a entraîné aucune mesure concrète. D'ailleurs, le jeudi 27 septembre 2018, Emmanuel Macron avait annoncé la possible reconnaissance comme maladie professionnelle des pathologies dont sont affectés les ouvrier.e.s agricoles, résultant de l'exposition au chlordécone (ce qui n'est pas satisfaisant eu égard au nombre de produits auxquels ils et elles ont été exposé.e.s), ce qui ouvrirait la voie à une indemnisation des ouvriers agricoles victimes de ladite exposition. Deux ans plus tard, les ouvrier.e.s agricoles ne jouissent toujours pas de ce régime d'indemnisation.

- En janvier 2019, la Commission des affaires sociales, suivant les recommandations du Gouvernement, a rejeté la proposition de loi d'Hélène Vainqueur-Christophe, députée guadeloupéenne, tendant à la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes du chlordécone en Guadeloupe et Martinique.

- En Décembre 2019, les députés ont voté le dépistage gratuit des populations martiniquaises et guadeloupéennes du taux de chlordécone dans le sang, et pourtant, l'application de ce dispositif est toujours attendue. Le débat public est animé par le chlordécone en oubliant les dizaines d'autres produits phytosanitaires utilisés dans les bananeraies, dans les champs de cannes à sucre, et dans les champs d'ananas. Actuellement, le test sanguin n'est pas pris en charge par la sécurité sociale et son coût varie entre 72 euros et 140 euros. Le développement des maladies pour celles et ceux qui ne peuvent pas se faire dépister relève donc de la responsabilité de l'État.

- La Commission Parlementaire présidée par Serge LETCHIMY, Créée le en Juin 2019 par l'Assemblée nationale, a publié son rapport le 26 novembre 2019. Elle a relevé les graves manquements de l'Etat et des planteurs ainsi que l'échec cuisant des Plans chlordécone.

- En Janvier 2020 les députés membres de la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale ont adopté une résolution visant à la mise en oeuvre effective des principales mesures du rapport susvisé, ladite délégation étant en charge du suivi de ces mesures. Cette résolution requiert du Gouvernement qu'il dépose, en 2020, une « loi de programmation de la sortie du chlordécone et de la réparation de ses conséquences, avec les moyens associés ; la nomination d'un délégué interministériel pour assurer une coordination et une transversalité des politiques publiques sur ce sujet ».

Face aux dénonciations et à l'exigence de réparation, l'État Français rétorque que « le lien n'a pas été établi entre les produits et les pathologies ! ». A cette fuite de responsabilités des auteurs de l'empoisonnement, il faut opposer le fait qu'ils ne financent pas les recherches pouvant établir ce lien et que leurs plans de résolution du problème s'étalent sur des décennies – donnant le temps à toutes les victimes de décéder. Les simples statistiques concernant les pourcentages astronomiques de décès et de maladies frappant tous ceux qui ont été en contact avec les produits suffisent à invalider leur « argument ». L'enquête réalisée sous l'égide du Collectif des ouvrier(e)s agricoles empoisonné(e)s par les pesticides - face à l'incurie de l'État - le confirme largement.



II / Le collectif des ouvriers (es) agricoles empoisonnés (es) par les pesticides

Le Collectif a été constitué afin que soit prise en compte la situation des ouvrier(e)s agricoles qui étaient les premières victimes de l'épandage des pesticides et dont la situation n'était pas prise en compte dans les débats sur l'empoisonnement. Il est constitué des ouvrier(e)s concerné(e)s et de leurs ayants droit, car beaucoup sont décédé(e)s des conséquences de l'empoisonnement. Il est appuyé dans son travail par trois commissions de travail regroupant des personnels de santé, des juristes, des militants sociaux (Commission Santé, Commission juridique, Commission communication). Il a été créé en Septembre 2019 à l'initiative d'ouvriers et ouvrières, dont certains avaient dirigé la grève de 1974 dans les bananeraies.

Depuis, quatre réunions de secteurs ont été organisées (Lamentin, Robert , Lorrain et François) pour faire entendre les témoignages des victimes, informer le public et les élu(e)s. Dans le même temps, des rencontres ont été organisées avec tous les parlementaires et des autorités religieuses pour leur présenter les objectifs du Collectif. Ses membres poursuivent un travail d'enquête sur le terrain et des réunions pour élaborer le programme de revendications.

Le Collectif a également entrepris des actions de soutien à des ouvriers gravement malades et délaissés par les administrations françaises. Une cagnotte en ligne a été lancée pour conforter cette démarche de soutien.

Le Collectif entend **interpeller** l'opinion publique en Martinique et partout dans le monde et **agir** devant toutes les juridictions internes et internationale pour obtenir réparation du crime d'empoisonnement et l'indemnisation des victimes.



III/ - Revendications

Après la reconnaissance de l'État français relative à l'empoisonnement des Martiniquais, de leurs terres, des cours d'eau, des eaux côtières et de l'en-

semble de la chaîne alimentaire; la reconnaissance de la responsabilité des grands propriétaires terriens dans ce scandale sanitaire, environnemental et social, liée à la fabrication, la distribution, la vente et l'utilisation des pesticides, dont le chlordécone, s'avère être indispensable :

1/ La prise en charge, par l'Etat, de tous les frais médicaux des ouvriers agricoles en activité ou à la retraite et/ou leurs ayants droit, liés à leur exposition aux produits phytosanitaires, en raison de leur activité professionnelle et/ou de leur lieu de résidence.

2/ La mise en oeuvre d'une campagne de dépistages sanguins afin de déterminer le taux de pesticides et de chlordécone dans le sang des ouvrier(e)s agricoles, des pêcheurs et de leurs ayants droit, dans un premier temps, avant d'étendre le dispositif à l'ensemble de la population martiniquaise, dans un deuxième temps.

3/ La reconnaissance, au cas par cas, par des médecins experts des pathologies d'origine professionnelle, des pathologies dont sont affecté(e)s les ouvrier(e)s agricoles en tant que maladies professionnelles, en raison de leur exposition à un risque chimique dans les exploitations de bananes, d'ananas et de cannes à sucre.

4/ La revalorisation des retraites des ouvrier(e)s agricoles et la reconstitution de leurs carrières, car nombre d'ouvrier(e)s agricoles n'ont pas bénéficié des déclarations sociales, durant de nombreuses années, nécessaires à la perception d'une retraite, laquelle n'est, de fait, pas calculée au prorata des années de travail réellement effectuées. Avec minimum de 1000 euros. Rappelons que :

a) le montant des pensions des concerné(e)s oscille pour l'essentiel entre 200 et 700 euros et que celles et ceux qui désirent bénéficier d'un « minimum vieillesse » sont invité(e)s à hypothéquer leurs biens afin que l'Etat récupère sa mise si les héritiers ne sont pas en mesure de rembourser les sommes versées pour atteindre ce minimum.

b) La constitution des dossiers a été rendue quasiment impossible parce que souvent le travail n'était pas déclaré par les employeurs, parce que

les travailleurs ont oeuvré tour-à-tour sur de nombreuses habitations qui ont disparu ou changé de propriétaire ou parce que vivant dans des habitats très précaires, les ouvrier(e)s ont perdu beaucoup de leurs papiers à l'occasion des différents cyclones.

5/ L'indemnisation des préjudices corporel, moral, d'anxiété et économique subis par les ouvrier(e)s agricoles et leurs ayants droit. Nombre d'ouvrier(e)s sont déjà décédé.e.s en raison de leur exposition aux produits phytosanitaires dans les exploitations précitées, et dans la grande majorité des cas, au mépris des règles d'hygiène et de sécurité édictées par le code du travail.

6/ L'installation de centres de recherche, de dépistage et de soins, spécialisés dans le domaine des empoisonnements aux pesticides.

7/ La mise en place de structures médicales et d'accompagnement psychologique et nutritionnels visant à assurer une aide aux ouvrier.e.s agricoles et à leurs ayants droit, suite aux décès de membres de leur famille ayant travaillé dans les exploitations susvisées.

8/ Suppression des taxes foncières pour tou(te)s les ouvrier(e)s agricoles. C'est au prix de la sueur et du sang que certain(e)s ont pu acheter des lopins de terre. D'autres sont encore des occupants sans titre de propriété. Il est demandé à ces personnes qui touchent de 200 à 700 euros de pension mensuelle de payer des taxes foncières allant de 800 à 2000 euros par an. Au-delà même de cette situation inacceptable, se pose la question de la suppression de la taxe foncière pour tous les afro-descendants et descendants des personnes réduites en esclavage, les communautés immigrées après 1848, engagées pour pallier le manque de main d'oeuvre qui, avec le soutien de l'État colonial, ont été massivement truandées par les maîtres d'habitation de l'époque*.

9/ L'interdiction totale de l'utilisation, dans l'agriculture, de pesticides et de tous autres produits toxiques, mettant en danger les ouvrier.e.s agricoles mais encore l'ensemble de la population martiniquaise en raison du caractère exigu du territoire, et de sa contamination présente.

*** Cette question doit être rattachée à la question de la Réparation des crimes contre l'humanité commis par la France, à savoir la traite des africains, leur réduction en esclavage et le colonialisme.**

L'article 3 du décret du 27 avril 1848 organisant l'abolition de l'esclavage vu par Victor SCHOELCHER avait pris soin de préciser que les cases et les terrains restaient propriété des maîtres. Des tournées ont été organisées par l'administration française sur tout le territoire pour le proclamer. Ceux qui refusaient de revenir travailler pour leurs anciens maîtres étaient expulsés de leurs cases. Jusque dans les années 1970 les propriétaires ont pu expulser des « casés » ou imposer des contre-parties aux habitants des terres de l'habitation. Or, pendant des décennies ils ont imposé des salaires de misère aux ouvrier(e)s agricoles, au prétexte qu'ils leur avaient « donné un morceau de terrain ». De même, les populations défavorisées, dont de nombreux ouvrier(e)s agricoles, occupants la zone des 50 pas géométriques, ont dû racheter au prix fort les terrains sur lesquels ils vivaient dans le cadre des opérations de « régularisation », y compris les déplacés d'après l'éruption de la Montagne Pelée, auxquels l'État s'était engagé à remettre gracieusement des titres de propriété.

Tous paient des taxes foncières exorbitantes.

10/ La mise en place d'épiceries solidaires, ou de tout autre dispositif permettant de mettre à disposition des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit, une alimentation et un approvisionnement en eau exempts de produits phytosanitaires (et notamment de chlordécone), en raison de leur état de santé.

11/ La décontamination de l'ensemble des populations martiniquaises et guadeloupéennes la dépollution des sols, la réfection des réseaux de distribution d'eau dont le mauvais état contribue à maintenir l'empoisonnement au travers de la consommation de celle-ci, la mise à disposition, pour les agriculteurs et les jardins domestiques, des terres contrôlées par l'État (ONF, etc).

Ces revendications sont légitimes et conformes au droit international comme le confirment les textes législatifs et les jurisprudences citées en annexe.



IV/ L'appel du Collectif au Peuple Martiniquais

Le Collectif des ouvrier(e)s agricoles empoisonné(e)s par les pesticides appelle tous ceux et toutes celles qui considèrent son combat comme étant légitime, et qui souhaitent concrètement soutenir sa démarche. Nous invitons en particulier :

- les membres des familles à se mobiliser pour favoriser l'enquête sur la situation des ouvrier(e)s et celle de leurs proches.**
- les municipalités, les syndicats, les associations de quartier et les militants bénévoles à accompagner ce travail d'enquête.**
- les professionnels de la santé, les juristes et les écologistes à apporter leur expertise dans l'élaboration de nos revendications**
- Les parlementaires à relayer nos revendications auprès des institutions dont ils sont membres et auprès du Gouvernement français**

La cause que nous défendons est d'intérêt national. C'est principalement à nous que revient la tâche de réparer les dégâts de la catastrophe sanitaire, environnementale et économique causée par des choix productivistes et égoïstes. Nous surmonterons ce défi en transcendant les barrières politiques, confessionnelles ou autres et en nous MOBILISANT, ensemble , pour:

- revendiquer la réparation, par ses responsables, du crime d'empoisonnement;**
- impulser un développement économique alternatif, tournant le dos à la monoculture destinée à l'exportation afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.**

Revue de Presse

17 janvier 2021 - RCI

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Societe/Campagne-sur-la-banane-le-collectif-des-ouvriers-agricoles-empoisonnes-par-les>

Campagne sur la banane : le collectif des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides demande son retrait

The screenshot shows the RCI website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Infos', 'Replays', 'Avis d'obsèques', and 'Communiqués'. A search bar and a 'NEWSLETTER' button are also present. The main article is titled 'Campagne sur la banane : le collectif des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides demande son retrait'. Below the title, it mentions the authors 'Par Lola-Jeanne Cloquell et Adeline Courson' and the date '17/01/2021 - 09:00'. The article text states that the collective of banana workers demands the withdrawal of pesticides used in the promotion campaign, and that the Union of Banana Producers of Guadeloupe and Martinique (UPGBAN) has already filed a complaint with the state. To the right, a 'Flash infos' sidebar lists several news items from other regions like Guadeloupe, Martinique, and Haiti. At the bottom of the article, there are social media sharing icons and a promotional banner for a lottery or contest.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

5 janvier 2021 - Antilla

<https://antilla-martinique.com/le-collectif-des-ouvrieres-et-ouvriers-agricoles-empoisonnes-par-les-pesticides/>

Le collectif des ouvrières et ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides

CONTACTEZ-NOUS MARKETING MENTIONS LÉGALES

ANTILLA

Martinique 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Avec vous depuis 1981

au MOINS 4 RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE



- Un modèle économique basé sur les ventes
- Un journal libre d'engagements politiques
- Actualité et débats réguliers
- Des interviews efficaces...

ABONNEZ-VOUS en Pdf pour 110 €/an

ACCUEIL ENTREPRISES TRIBUNES UNES DE ANTILLA S'ABONNER CONTACTEZ-NOUS

Le fil info Quand les planteurs de bananes peuvent être fiers... Rédigé par Emmar

Le collectif des ouvrières et ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides



janvier 05 08:27 2021

0 Commentaires Imprimé l'article Partager l'article

ABONNEZ-VOUS A NOTRE NEWSLETTER

EN VENTE ACTUELLEMENT OU PAR ABONNEMENT



Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

20 décembre 2020 – Martinique La 1ère

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/les-souffrances-des-ouvriers-agricoles-de-martinique-revelees-par-l-action-de-leur-collectif-901072.html>

Les souffrances des ouvriers agricoles de Martinique révélées par l'action de leur collectif

franceinfo: france.tv radiofrance Confidentialité Newsletters

aller sur le portail des Outre-mer

martinique 1

accueil en continu tv radio plus

Les souffrances des ouvriers agricoles de Martinique révélées par l'action de leur collectif

pesticides

Les Outre-mer en continu

INFO, GRANDS DOSSIERS, INTERVIEWS, PORTRAITS...
OÙ QUE VOUS SOYEZ, VIVEZ À L'HEURE DES 3 OCÉANS
AVEC LE LIVE PERMANENT DES OUTRE-MER

partagez en direct vos réactions!

Accéder au live >

11 décembre 2020 – France-Antilles

https://www.martinique.franceantilles.fr/journal_pdf/journalpdf.php

Ouvriers agricoles : le préfet invite à prendre « le chemin des réparations »

18/01/2021

about:blank

8 FRANCE-ANTILLES MARTINIQUE • VENDREDI 11, SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2020
ENVIRONNEMENT

Ouvriers agricoles : le préfet invite à prendre « le chemin des réparations »

Près d'un an après sa naissance et des mois d'enquête sur le terrain, le collectif des anciens ouvriers agricoles a reçu, mercredi soir, à Bochette, le préfet Stanislas Cazelles. Une séquence forte d'échanges et de témoignages, à quelques semaines de la rédaction définitive du plan Chlordécone IV.

Par Céline Guiral
cguiral@egmole.fr

La nuit tombe doucement sur l'habitation Bochette, au Lamentin. En ce mercredi soir, les membres du collectif (1) des anciens ouvrier.e.s agricoles attendent avec impatience l'arrivée du préfet. Ils sont quarante, cinquante peut-être, à se retrouver dans ce lieu emblématique de la lutte et des combats ouvriers depuis les années 1960. Quelques baraquements de bois, où l'on a installé un vieux sofa, des chaises et quelques tables font office depuis des décennies de « lieu de convivialité » pour les familles d'ouvrier.e.s qui travaillent sur l'habitation. Souvent, depuis plusieurs générations. A un jet de pierres, se trouve le « terrain de foot » où trône une cage de but aux poteaux rouillés. Théâtre d'ininterminables parties de ballon dominicales. Mais ce soir-là, ce sont les voitures qui s'y alignent en rang. Vient celle qui conduit le préfet. Stanislas Cazelles en sort rapidement, et se dirige vers la table qui l'attend, aux côtés du bureau du collectif mais également de la députée Josette Manin, du maire de Lamentin David Zobda, et de Jérôme Viguière, directeur de l'Agence régionale de santé. Le symbole est fort. Micro en main, « nous sommes

ici, dans un quartier emblématique », rappelle David Zobda. « Être ici, nous permet de nous figurer ce à quoi pouvait ressembler une habitation. Avec des ouvriers qui habitaient in situ. » Et donc, des familles entières au contact permanent de pesticides utilisés pendant de longues années. « Petite, je me souviens de ces granulés que les ouvriers mettaient au pied des bananiers », enlame une dame, la soixantaine. « Puis, il y a eu cet avion qui éparpillait directement les produits. Il passait si près de la maison. J'avais envie de lui jeter des pierres. Je ne l'ai jamais fait. » Son châle arc-en-ciel sur les épaules, cette fille d'anciens ouvriers parle timidement, la gorge nouée. Elle raconte ses deux sœurs mortes de cancer, l'une à 33 ans. L'autre, atteinte au tube digestif, est partie en souffrant. « Combien de plans chlordécone faudra-t-il pour que l'on puisse enfin soigner le peuple ? », s'empêche-t-elle. « Les profits, ça suffit ». Elle s'arrête. Puis demande à reprendre le micro : « Vous savez, ce passé esclavagiste nous poursuit encore. » Le préfet, écoute sans ciller.

Pressions

Ce mercredi soir, les témoignages se font toujours plus nombreux. Au fil de réunions organisées par

le collectif ces derniers mois, (au François, au Lorrain), certains visages croisés deviennent presque familiers. « Mais ce soir, prévient Marie-Joseph Pinville, chargé de communication, nous demandons à la presse de ne pas prendre d'images des gens qui témoignent. Certains (encore en activité ndlr) nous ont fait part de remarques portées à leur encontre, dans le cadre de leur participation aux réunions du collectif. » Une main se lève : « J'ai des choses à dire, je veux bien parler », annonce une ouvrière agricole « à la retraite ». « Mais je ne veux pas de flash. » Elle revient elle aussi sur « l'abus de pouvoir » dont ont fait montre « certains commandeurs, gérants des habitations, appelez-les comme vous voulez. » Elle poursuit : « Vous n'en avez pas parlé mais il y a le Témik (un pesticide foudroyant ndlr) que nous utilisons. Il tue tout de suite ! Et ça, il fallait le mettre. Bon, je laisse cette histoire de côté. » Elle marque un temps d'arrêt et reprend : « Vous savez, nous souffrons de toutes sortes de maladies. Et notamment, cette impuissance sexuelle de certains hommes et dont on ne dit mot. Qui existe dans les familles ! Tout cela est mis de côté. » Des applaudissements se font entendre.

« Eveiller la conscience »

Un peu plus tôt, un ouvrier, « toujours en activité », alerte sur les dysfonctionnements administratifs. « J'ai un très gros reproche à faire à la médecine du travail. Et notamment concernant des ouvriers agricoles qui sont en chi-



De gauche à droite : Aux côtés d'Yvon Sérenus, président du collectif ; Stanislas Cazelles, préfet et Jérôme Viguière, directeur de l'ARS. Au premier plan : Rose-Marie Marie-Luce, secrétaire adjointe.

miothérapie et à qui l'on donne des arrêtés maladie à la chaîne, d'une durée d'une semaine, d'un mois. Cela n'a pas de sens. Ces gens-là ne peuvent pas, dans la plupart des cas, reprendre décemment une activité dans l'agriculture. Il faut les mettre en « maladie professionnelle », et leur donner un revenu en conséquence. » Il poursuit son propos, relevant, selon lui, l'incohérence de certaines décisions, à la sécurité sociale : « Vous savez, je n'ai rien contre les gens qui partent en cure. Mais nous avons eu un ouvrier malade, qui a dû partir là-bas pour des soins. Ce sont nous, les ouvriers agricoles, qui avons dû nous cotiser pour payer son déplacement. C'est inadmissible, franchement. Est-ce qu'on ne peut pas mettre en place un accompagnement pour ce genre de situation ? » Il conclut en remerciant le préfet de sa venue, de son écoute, espérant avoir « éveillé sa conscience » sur la réalité de la situation.

« Du temps à rattraper »

Suite à l'intervention de la députée Josette Manin, s'associant sans faille au combat du collectif, le préfet prend la parole. Livrant d'abord son « émotion » à l'écoute de ces récits. « Je suis touché par la souffrance des personnes présentes, et parties », confie-t-il. Impressionné, aussi, « par la force que le collectif a fait naître. » « Je me dis que cette réunion, elle vient bien tard, elle vient si tard.

Le collectif s'envole pour Paris en janvier

Dans le cadre d'une semaine de rencontres, du 21 au 28 janvier dans la capitale, les membres du collectif donneront une conférence de presse au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Trop tard. Nous avons peut-être du temps à rattraper ensemble. Votre confiance me touche. » Rappelant « toute la responsabilité de l'Etat français » dans le scandale du chlordécone, Stanislas Cazelles poursuit : « Il y a des choses que l'on ne pourra pas réparer : le départ d'un proche, la souffrance dans la chair, parfois la dignité qui disparaît. Mais il y a des choses que l'on peut réparer. » Alors, « Comment avancer ? » « L'outil proposé par l'Etat, c'est le plan chlordécone IV. Ce volet est résolument tourné vers les ouvriers agricoles », justifie le préfet. Avec, notamment, la création du fonds d'indemnisation dont le décret a été voté. « J'aimerais, conclut le préfet, qu'en janvier, lorsque nous présenterons le plan, vous y retrouviez les revendications que vous avez portées, les résultats de vos combats. Et que vous puissiez vous dire "Ce soir, à Bochette, ils nous ont écoutés" ».

(1) Collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit empoisonné.e.s par les pesticides

« Troisième vague »... d'enquête

Depuis plusieurs mois, le collectif sillonne la Martinique à la rencontre des anciens ouvriers et ouvrières agricoles. Ambition : recueillir, consigner, documenter les activités et les pathologies de ces travailleurs, ainsi que de leurs ayants-droits. Pour l'heure, quelque 500 entretiens ont été menés. « En janvier, nous entamerons la troisième vague de notre enquête », précise le président, Yvon Sérenus.

Fonds d'indemnisation : un « premier pas »

Pour Jérôme Viguière, directeur de l'ARS, le décret publié fin novembre est un « premier pas ». « Il ouvre la possibilité d'accéder à un fonds d'indemnisation dédié, non seulement à la chlordécone, mais à l'ensemble des pesticides. Parce que les travailleurs ont rarement été exposés à un seul produit. L'ambition, c'est que cela puisse déboucher en reconnaissance des ma-

ladies professionnelles ainsi qu'à une prise en charge totale des examens pour les ouvrier.e.s agricoles. » Pour rappel, le décret d'application relatif au fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP) a été publié dimanche 29 novembre. Il a été créé le 1^{er} janvier 2020 par la loi de financement de la Sécurité sociale. Plus d'infos : fonds-indemnisation-pesticides.fr

about:blank

1/1

30 novembre 2020 – France-Antilles

30/11/2020

about:blank

LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 • FRANCE-ANTILLES MARTINIQUE • 7

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

« Je témoigne au nom de toutes les femmes qui ont travaillé dans la banane »

Secrétaire adjointe du Collectif « des ouvrières et des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides », Rose-Marie Marie-Luce a vu sa maman tomber lentement malade, avant qu'elle ne s'éteigne d'un cancer après une vie de travail dans les bananeraies. Son combat aujourd'hui : inciter ces travailleurs de l'ombre, à enfin parler.

Son visage incarne désormais, et avec d'autres, la lutte que mène le collectif « des ouvrières et des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides » (1). À bord de sa vieille Mercedes, Rose-Marie Marie-Luce n'hésite pas à conduire les journalistes jusqu'au domicile de ces derniers. Ceux, qui se décident à parler. Et qui ne peuvent parfois pas se déplacer. La secrétaire du collectif en a d'ailleurs fait son cheval de bataille. Cette nécessité de libérer une parole longtemps tue. « Il faut savoir que ces gens ne veulent pas parler, ils ont souvent peur, explique-t-elle. Pour eux, c'est la maladie de la honte. » La maladie ? Des pathologies, lourdes, des cancers parfois, déclarés après une vie de travail dans les bananeraies longtemps arrosées de pesticides. Un recueil de la parole comme « un travail de titan ». « Certains m'appellent. Ils me disent "ça y est, j'ai envie de raconter. De raconter ma souffrance". Tous les jours, j'entends des choses que je n'aurais

jamais pu imaginer. J'en ai parfois les larmes aux yeux. »

« Des fausses couches à répétition »

Rose-Marie Marie-Luce a vécu cela au plus près. Personnellement. « Je témoigne, moi-même, au nom de ma mère », emportée par un cancer du sein à 53 ans. « Mais aussi, insiste-t-elle, au nom de toutes les femmes qui ont travaillé dans la banane parce que ça me touche personnellement. » Elle poursuit : « Quand j'étais enfant, je voyais ma mère arriver le soir de plus en plus affaiblie. J'ai aussi le souvenir de m'être demandé pourquoi elle avait l'air si "huilée". On avait l'impression qu'on l'avait trempée dans une friteuse électrique. Ma mère ne pratiquait pas d'épandage de pesticide à proprement parler. Elle "épistillait", c'est-à-dire qu'elle ôtait les petites têtes des fleurs ». Pour ce faire, « elle avait la tête sous le produit, qui était répandu

préalablement sur les feuilles à l'aide d'un pulvérisateur ». La maman de Rose-Marie, Farnelise Noëlise, « est née et a travaillé à l'habitation Moulin-à-Eau, au Robert, dès 18 ans et jusqu'à sa mort ». Sa fille reste marquée d'avoir ainsi assisté à son déclin physique : « Elle était de plus en plus malade, au fil des ans. Entre mon petit frère et moi, il y a 11 ans de différence ». Onze années pendant lesquelles Farnelise fait « des fausses couches à répétition ».

Dans les champs, la tâche est en effet incompatible avec toute grossesse : elle transporte, dans d'incessants allers-retours entre les champs et le dépôt, deux régimes de bananes en moyenne sur la tête. Chacun d'eux pouvant atteindre une trentaine de kilos. « Et lorsque le bateau devait partir, c'était trois régimes qui étaient chargés sur les tré ».

Sororité

Selon les récits qu'elle a recueillis, Rose-Marie a également pu déterminer que les femmes, chargement sur la tête, étaient dans l'incapacité de descendre dans les sillons. « Elles avaient donc l'habitude de sauter pour les

enjamber. » Dans ces mouvements, lestées, « il leur arrivait souvent de chuter ». « Ma mère a contracté la maladie après la naissance de mon petit frère. Elle avait des étourdissements, des vomissements. Un médecin du Robert a décelé un cancer. Elle avait 47 ans. Elle est décédée six ans plus tard. Elle est partie sans rien du tout. »

« De nombreuses femmes ont travaillé dans la banane », rappelle Rose-Marie. Elle raconte, aussi, la très grande solidarité qu'il existait entre ces ouvrières. « Quand la journée était entamée, il fallait transporter près de 150 régimes jusqu'au soir. Et si la journée n'était pas terminée, elles n'étaient pas payées. » Alors, « s'il arrivait que l'une d'entre elles ne pouvait pas achever sa journée, pour n'importe quelle raison, ses compagnes de travail le faisaient pour elle. Pour qu'elle puisse toucher son salaire ». Cette



À 65 ans, Rose-Marie Marie-Luce est animée par un désir de reconnaissance. Celle de tous ces travailleurs de la banane atteints de pathologies. Car exposés, en première ligne, aux pesticides.

(Photo : C. G. / France-Antilles)

sororité, Rose-Marie explique l'avoir constatée aussi quand, adolescente, elle apportait sa gamelle à sa maman, dans les champs, à la mi-journée. « Elles s'entraidaient beaucoup. » Pour elles toutes aujourd'hui, Rose-Marie ka goumen.

Céline Guiral

(1) Apollitique, le collectif a vu le jour en décembre 2019. Il est présidé par Yvon Sérénus. Lire notre édition du week-end.

Prochains rendez-vous du collectif

- En décembre, Claude Lisa, le président de l'Assemblée de Martinique, qui a rencontré et échangé avec le « Collectif des ouvrières et des ouvriers empoisonnés.e.s par les pesticides », devrait présenter une motion à la Collectivité Territoriale de Martinique.
- Poursuite de l'enquête en communes à la rencontre des ouvriers agricoles.
- Début janvier, une délégation se rendra à Paris pour rencontrer tous les partis politiques (sauf le Rassemblement National) et présenter les conclusions de son enquête.

Dès 1974, « l'abandon de tout poison » dans la banane

Début 1974, la Martinique est paralysée par des grandes grèves dans la banane. Parmi leurs revendications, les ouvriers réclament, en vain, des augmentations de salaires. La contestation est soutenue massivement, y compris par des salariés du secteur public. Le 14 février, à Châlevet (Basse-Pointe), ouvriers et gendarmes se retrouvent face à face. Plusieurs blessés sont à déplorer, un

gendarme à la main tranchée et un ouvrier est tué par balles (Renor Ilmany). Deux jours plus tard, deux heures avant son enlèvement, Georges Marie-Louise, un maçon de 19 ans est retrouvé mort. Ces deux décès mettent fin à la grève des ouvriers de la banane. Un protocole est signé le 19 février. Le point 4, « l'abandon de tout poison » dans la banane, n'est pas abordé.



L'une des principales revendications du Collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit empoisonné.e.s par les pesticides est la prise en charge des maladies professionnelles liées à l'utilisation des pesticides.

(Photo d'illustration Archives France-Antilles)

about:blank

1/1

30/11/2020

about:blank

6 • FRANCE-ANTILLES MARTINIQUE • LUNDI 30 NOVEMBRE 2020
ENVIRONNEMENT / SANTÉ

Convergence contre l'empoisonnement aux pesticides

Samedi matin, le Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s organisait une visioconférence principalement en direction des associations et des syndicats qui luttent contre les pesticides. L'occasion de présenter les conclusions de l'enquête menée auprès des agriculteurs et les 11 revendications qui découlent de ces investigations.

Par Hervé Brival
hbrival@agmeda.fr

Avec la participation des associations de Guadeloupe, de l'Hexagone et bien entendu de la Martinique, cette rencontre montre s'il en était besoin l'intérêt et l'urgence de cette problématique. Les premières conclusions de l'enquête menée depuis près d'un an sur une base de 200 auditions d'ouvriers agricoles en activité, à la retraite ou de leur famille (beau-

coup sont décédés) sont pour le moins significatives de l'ampleur de la situation.

Par exemple sur un panel de 25 ouvriers, il y a 14 cancers de la prostate. Il y a des maladies cardiaques, du diabète dont le lien aurait été fait avec l'utilisation de produits phytosanitaires. Parmi les 11 revendications, on peut notamment citer la prise en charge des maladies professionnelles liées à l'utilisation des pesticides. On peut noter, à travers le témoignage des intervenants, la pré-



Les membres du Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s a présenté samedi 28 novembre les premières conclusions de leur enquête et exposé les 11 revendications à soumettre aux autorités et aux élus. (Photo H.Br./FA)

gnance de la nécessité de faire corps autour de cette problématique. « Il faut absolument être soudé, même si pour certains sujets il peut y avoir des divergences, les victimes n'ont pas de couleur syndicale ni politique, ce sont des victimes avant toute chose. À ce titre, l'union de nos forces doit être à leur service », explique Antoine Lambert, président de l'association Phyto-Victimes, une association d'aide

aux victimes des pesticides. Il a rappelé la nécessité pour le collectif d'identifier tous les cas. Au chapitre des témoignages, le père Pierre Henderson, curé de la paroisse du Lamentin en charge de la pastorale sociale du diocèse, s'est rendu à la rencontre des ouvriers du quartier Bochette avec l'archevêque David Macaire. Le père Henderson plaide pour plus de cohésion des Martiniquais autour d'une question qui touche une bonne partie de la population antillaise. « Il faut aller jusqu'au bout des objectifs. La situation elle est connue, elle est reconnue, on ne peut pas tout le temps être dans le déni. » Et il invite les associations, par le biais de la loi, à poursuivre un combat qu'il juge légitime et nécessaire.

l'urgence. » Concrètement, au cours de la deuxième semaine de janvier, une délégation du collectif a prévu de se rendre à Paris pour rencontrer les partis politiques français, les élus des deux assemblées (Assemblée nationale et le Sénat), notamment le président du Sénat, pour présenter les conclusions de l'enquête et les revendications.

Par ailleurs, si la situation sanitaire ne permet, ils envisagent de rencontrer les Martiniquais résidant en Île-de-France. Le Collectif a l'intention d'organiser une mobilisation dont la forme reste à déterminer, au mois de février. Mais bien avant tout cela, ce mardi 1^{er} décembre, il y aura une intervention devant les élus de l'Assemblée de Martinique. L'objectif est d'exposer la situation des ouvriers agricoles et expliciter si nécessaire les résultats de l'enquête qui ont conduit à une liste de 11 revendications.

Et comme il l'a indiqué lors de la présentation des orientations du plan Chlordécone 4, Stanislas Cazelles, le préfet de la Martinique, va rencontrer des membres du collectif dans la deuxième semaine de décembre.

Un collectif sur tous les fronts...

Justement, Kanel Fourdrinier, en charge de la communication et des questions juridiques au sein du collectif, a mis en exergue le calendrier pour les deux mois à venir. « On achèvera l'enquête le 31 décembre, ce qui est justifié par



L'enquête du collectif repose sur l'audition de 200 ouvriers agricoles en activité, à la retraite ou de leurs proches. (Photo d'illustration/Archives FA)

11 revendications

1/ La prise en charge, par l'État, de tous les frais médicaux des ouvriers agricoles en activité ou à la retraite et/ou leurs ayants droit, liés à leur exposition aux produits phytosanitaires, en raison de leur activité professionnelle et/ou de leur lieu de résidence.

2/ La mise en œuvre d'une campagne de dépistages sanguins afin de déterminer le taux de pesticides et de chlordécone dans le sang des ouvrier(e)s agricoles, des pêcheurs et de leurs ayants droit, dans un premier temps, avant d'étendre le dispositif à l'ensemble de la population martiniquaise, dans un deuxième temps.

3/ La reconnaissance, au cas par cas, par des médecins experts des pathologies d'origine professionnelle, des pathologies dont sont affecté(e)s les ouvrier(e)s agricoles en tant que maladies professionnelles, en raison de leur exposition à un risque chimique dans les exploitations de banane, d'ananas et de canne à sucre.

4/ La revalorisation de la retraite des ouvrier(e)s agricoles et la reconstitution de leur carrière, car nombre d'ouvrier(e)s agricoles n'ont pas bénéficié des déclarations sociales, durant de nombreuses années, nécessaires à la perception d'une retraite, laquelle n'est, de fait, pas calculée au prorata des années de travail réellement effectuées. Avec minimum de 1000 euros.



(Photo Archives France-Antilles)

5/ L'indemnisation des préjudices corporels, moraux, d'anxiété et économiques subis par les ouvrier(e)s agricoles et leurs ayants droit. Nombre d'ouvrier(e)s sont déjà décédé.e.s en raison de leur exposition aux produits phytosanitaires dans des exploitations, et dans la grande majorité des cas, au mépris des règles d'hygiène et de sécurité édictées par le Code du travail.

6/ L'installation de centres de recherche, de dépistage et de soins, spécialisés dans le domaine des empoisonnements aux pesticides.

7/ La mise en place de structures médicales et d'accompagnement psychologique et nutritionnel visant à assurer une aide aux ouvrier.e.s agricoles et à leurs ayants droit, suite aux décès de membres de leur famille ayant travaillé dans les exploitations susvisées.

8/ Suppression des taxes foncières pour tout(e)s les ouvrier(e)s agricoles.

9/ L'interdiction totale de l'utilisation, dans l'agriculture, de pesticides et

de tous autres produits toxiques, mettant en danger les ouvrier.e.s agricoles mais encore l'ensemble de la population martiniquaise en raison du caractère exigu du territoire, et de sa contamination présente.

10/ La mise en place d'épiceries solidaires, ou de tout autre dispositif permettant de mettre à disposition des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit, une alimentation et un approvisionnement en eau exempts de produits phytosanitaires (et notamment de chlordécone), en raison de leur état de santé.

11/ La décontamination de l'ensemble des populations martiniquaise et guadeloupéenne, la dépollution des sols, la réflexion des réseaux de distribution d'eau dont le mauvais état contribue à maintenir l'empoisonnement au travers de la consommation de celle-ci, la mise à disposition, pour les agriculteurs et les jardins domestiques, des terres contrôlées par l'État (ONF, etc.).

about:blank

1/1

29 novembre 2020 – RCI

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Sante/Pesticides-enquete-sur-les-ouvriers-agricoles-empoisonnes>

Pesticides : premiers résultats de l'enquête sur les ouvriers agricoles empoisonnés

The screenshot shows the RCI website interface. At the top, there's a navigation bar with 'cest la vie' logo, 'Martinique' location, and 'En direct' indicator. Below is a blue header with 'Infos', 'Replays', 'Avis d'obèques', and 'Communiqués' menus, along with a search bar and 'NEWSLETTER' button. The main content area features the article title 'Pesticides : premiers résultats de l'enquête sur les ouvriers agricoles empoisonnés' by Lola-Jeanne Cloqueil, dated 29/11/2020. A video player shows a man speaking with the text 'je sais que l'année fut difficile' and 'L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération'. Below the video are social media sharing icons. To the right, a 'Flash infos' sidebar lists various news items from Paris, Martinique, and Guadeloupe. At the bottom right, a graphic displays 'CHAQUE JOUR 132 500 MARTINQUAIS'.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

29 novembre 2020 – Madinin'Art

<https://www.madinin-art.net/collectif-des-ouvriers-es-agricoles-empoisonnes-es-par-les-pesticides/>

Collectif des ouvriers (es) agricoles empoisonnés (es) par les pesticides Memorandum et revendications

The screenshot shows the website interface for the article. At the top, the logo 'MADININ'ART' is displayed in green and red, with the tagline 'Critiques culturelles de Martinique' below it. A search bar is located in the top right corner. A dark navigation bar contains links for 'Accueil', 'Arts de la scène', 'Arts Plastiques', 'Littératures', 'Sciences Sociales', 'Sorties Martinique', 'Agenda 972', 'Sorties Guadeloupe', and 'Yéki'. The article title is 'Collectif des ouvriers (es) agricoles empoisonnés (es) par les pesticides', dated '5 novembre 2020'. A red star icon is next to the title. Below the title, the text 'Memorandum et revendications' is visible. A red banner with a yellow star and the text 'Collectif des ouvrières et des ouvriers empoisonnés' is shown. The article content begins with the heading 'I/ Contexte et Historique' and the sub-heading 'A) Un empoisonnement massif perpétré en toute connaissance de cause'. The text describes the economy of Martinique, dominated by banana monoculture for export, and mentions the use of pesticides like chlordécone. A sidebar on the right offers a 'RECEVOIR LA LETTRE' (Receive the letter) form with fields for 'Email' and 'Nom', and an 'OK' button.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

27 novembre 2020 – France-Antilles

27/11/2020

about:blank

2 • FRANCE-ANTILLES MARTINIQUE • VENDREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020

Le dossier du jour

« On savait que c'était dangereux mais il fallait faire vivre la famille »

Jocelyne, 65 ans, a exercé 18 ans dans la banane à l'Habitation Bochet au Lamentin. Aujourd'hui, elle souffre de la thyroïde et doit régulièrement se faire suivre par ses yeux. Nous l'avons rencontrée sur les lieux de la maison familiale, là où elle a grandi et travaillé, comme ses deux parents avant elle.

Dossier réalisé par
Rodolphe Lamy
rlamy@agmedes.fr

La maison familiale est située au quartier Bochette, au Lamentin, au milieu des bananeraies. Depuis le décès de sa maman, une ouvrière agricole, comme son papa, qui a élevé 13 enfants, Jocelyne vient régulièrement y cultiver un bout de terrain ou nourrir les bêtes.

Cette terre, la Lamentinoise, la connaît bien. Elle y a grandi et a travaillé sur l'Habitation. « Tous les ouvriers agricoles qui ont travaillé ici ont des maladies métaboliques et endocriniennes », souffle un membre du collectif des ouvriers empoisonnés. Beaucoup sont décédés.

En apparence, Jocelyne, maman de 5 enfants, se porte bien. Depuis des années, pourtant, elle souffre de la thyroïde. Jusqu'à prendre 17 pilules par jour pour se soigner. « Et puis, un jour, j'en ai eu marre, j'ai décidé de tout balancer », sourit-elle, laissant son destin à la grâce de Dieu. Plus récemment, c'est pour ses yeux qu'elle a dû se faire opérer et qu'elle est régulièrement suivie dans l'Hexagone.

Mais, jamais, jusqu'à l'an passé, cette mère de famille n'avait fait un lien entre son état de santé et ses 18 années de travail à l'Habitation Bochet. « C'est par rapport aux renseignements à la radio et à la télévision que j'ai compris. Un homme disait que tous les produits que l'on mettait allaient directement dans tous les organes du corps, que l'on pouvait en mourir et que différents cancers pouvaient se déclencher.

Une révélation qui la replonge alors à l'âge de ses 20 ans. La jeune femme, comme ses parents,

exerce sur l'Habitation où elle est née. Des journées harassantes, de 7h à 18h, le plus souvent. Elle est ouvrière polyvalente. À l'époque déjà, les champs étaient parsemés de bananes et, de temps en temps, de citron, le temps de laisser reposer la terre.

« Moi, j'étais le plus souvent dans les hangars à découper la banane mais j'allais aussi aux champs, j'habillais la banane, je la polisais, la "chawayé", mettais l'engrais et tous les autres produits. »

« Si on refusait, on nous disait de ne pas revenir le lendemain »

Oui, elle a répandu des produits. « Pour les engrais, c'était 7h du matin jusqu'à ce que l'on finisse les tâches. Et, pour les produits dangereux, le patron nous disait de venir un peu avant, vers 6h30. On devait commencer tôt avant que le soleil ne tape trop, vers 10h, 10h30. » En réalité, les ouvriers poursuivaient jusqu'à ce qu'ils aient fini de travailler.

Elle se rappelle de l'épandage de la chlordécone. « On le mettait dans des petits pots de sardine ou des petits pots de pâtés mais il fallait que le contenu soit égal. » Jocelyne a toujours travaillé avec des boîtes. Par contre, jamais elle n'a eu de gants, de masques ou de blouses. Avec la force du vent, le produit se répandait sur tout le corps, « rentrait dans le nez ».

« Si on avait conscience du danger ? » « Oui, au fond, je pense qu'on savait que c'était dangereux mais pas comme on le sait maintenant. » Pendant l'épandage du chlordécone, les ouvriers avaient interdiction de boire. Certains, plus fragiles, avaient des

étourdissements. Une fois le travail accompli, ils avaient comme consigne de laver leur linge, séparément des autres habits. Là encore, les lessives se faisaient entièrement à la main. « Des fois, j'avais mal à la tête et envie de vomir. »

Mais, à cette période, un emploi dans la banane, c'était un emploi sûr. « Il fallait faire vivre la famille. Si on refusait, on perdait une journée de travail. Et le lendemain, les plus méchants pouvaient nous dire de ne pas revenir donc tout le monde faisait ce qu'on nous demandait ».

Et, quand le produit était épandait, « tout le monde le savait. Ça sentait des kilomètres à la ronde ». Et Jocelyne, ses parents, frères et sœurs vivaient là, au milieu de ces odeurs toxiques, devenues presque habituelles.

Thyroïde, grossesse prématurée et endométriose

Mais c'est par la suite, dans les années 1983, que Jocelyne avoue « avoir beaucoup souffert », suite à des problèmes de thyroïde. « Je maigrissais, je tremblais, mes yeux grossissaient, j'avais des palpitations, comme si mon cœur allait sortir de sa cage. Après des analyses et des radios, on m'a dit que le goitre était attaqué, puis la thyroïde s'est déclenchée. Je n'ai jamais pensé que c'était par rapport à tous les poisons dans mon corps. »

Sa sœur, elle aussi malade, l'a tout de suite su. Ouvrière agricole pendant beaucoup plus longtemps que Jocelyne, elle fermait les cartons et travaillait dans un petit local où l'air ne passait pas.



« Jamais je n'ai pensé que mes problèmes de santé étaient liés à l'épandage des produits dangereux dans la banane ».

Elle a développé une polyarthrite rhumatoïde. « Le médecin du travail a été obligé de l'arrêter. C'était une femme bien, en chair, aujourd'hui, elle est en très mauvaise santé. Ses yeux ont été touchés aussi, tous ses doigts se sont refermés. » Quand elle replonge dans ce passé, parfois douloureux, Jocelyne se dit que, pour rien au monde, elle ne referait la même chose. Elle est heureuse d'avoir pu éviter le travail agricole à ses enfants et, malgré, cinq grossesses prématurées, de voir qu'ils ont tous bien évolué. « À l'époque, il n'y avait pas tous les avantages sociaux d'aujourd'hui, il fallait bien qu'on s'occupe de nos familles. » Ses filles souffrent toutes d'endométriose. Comme Jocelyne, une

► Le collectif invite ce samedi, à 9 h, en visioconférence, les associations qui œuvrent sur la thématique du chlordécone et des pesticides pour livrer les conclusions de leur enquête et détailler leurs revendications.

Le second volet du dossier ce lundi

Ce lundi (30 novembre), retrouvez le compte-rendu de la réunion organisée samedi en visioconférence, le témoignage de Rose-Marie, membre du collectif qui veut faire parler les ouvriers agricoles et les 11 points de revendication du collectif.

about:blank

1/1

27 novembre 2020 – France-Antilles

27/11/2020

about:blank

VENDREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020 • FRANCE-ANTILLES MARTINIQUE • 3



YVON SÉRÉBUS, président du collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit empoisonné.e.s par les pesticides

« Dans certains quartiers, tous les habitants sont décédés de cancer »

Depuis des mois, le collectif des ouvriers agricoles mène un travail de l'ombre, dans toute l'île, à la rencontre des ouvriers agricoles exposés aux pesticides. Peu à peu, la parole se libère. Avec un objectif prioritaire : assurer, aujourd'hui, la protection de tous les ouvriers encore exposés.

Votre collectif existe depuis fin 2019. Vous avez rencontré de nombreux ouvriers agricoles ces derniers mois, que ressort-il de vos échanges ?
Dès le début du mois de septembre, nous avons, en effet, mené une enquête approfondie du côté des ouvriers agricoles. C'est difficile quand on sort de là. On leur pose des questions précises : combien de temps ils ont travaillé sur l'habitation, s'ils étaient en couple, quel poste ils occupaient, s'ils sont malades et quelle maladie... Ce qui marque, c'est une situation de contrainte à épandre les produits chimiques. On ne leur disait pas que c'était obligatoire mais ceux qui refusaient, on leur disait de ne pas revenir le lendemain. Et, comme en ce temps-là, beaucoup

étaient des journaliers, les conventions collectives n'étaient pas encore signées, ils s'exécutaient par la force des choses. Nous avons poussé plus loin nos échanges, leur demandant comment ils lavaient leurs vêtements, s'ils habitaient près des champs ou non... Les propriétaires leur disaient de laver leurs vêtements à part. À l'époque, il n'y avait pas de machine, tout se faisait à la main. Dans les champs, ils travaillaient à mains nues, sans protection. Même au moment de la signature des conventions collectives, il y a eu des gants, mais ensuite, au bout de deux-trois semaines, on leur a dit que c'était à eux de se procurer leurs gants et leurs masques...

Vous vous êtes aussi intéressés aux consé-

quences de ces conditions de travail sur leur état de santé, avec des réponses qui se rejoignent souvent...

Quand on leur demande le genre de maladies qu'ils ont, ils disent tous la même chose. Ils ont quasiment tous des maladies endocriniennes et métaboliques : cancer du sein, de la prostate, thyroïde, polyarthrite, règles douloureuses pour les jeunes, déformation génitale, impuissance... Tout dépend de la position sur l'habitation. Certains n'ont pas eu de cancer mais des problèmes cardiaques (pacemaker ou valves cardiaques). Une très grande majorité a aussi une baisse de plaquettes de sang. Beaucoup sont déjà morts. Le 13 novembre dernier, un ancien ouvrier, Maurice Alier, est décédé suite à une embolie. Avant cela, il avait été opéré de tout le système génital et était en insuffisance rénale.

Les ouvriers parlent-ils facilement ?
Au début, ils ne parlaient pas, c'était très difficile. Mais notre légitimité, c'est que le collectif est porté par d'anciennes ouvrières agricoles (lire encadré). Elles parlent et poussent les autres à parler. Aujourd'hui, la plupart de nos témoignages sont des retraités du monde agricole. Ceux qui travaillent toujours parlent peu. Sans doute par crainte des représailles. On connaît des quartiers où tous les habitants sont décédés de cancers, sauf une personne, par suicide. Ce qui nous inquiète énormément, c'est cette détresse psy-

chologique, les ouvriers sont malades physiquement mais aussi psychologiquement. C'est un gros traumatisme. Ils n'arrivent pas à faire leur deuil. Nous demandons la mise en place d'une unité psychologique. Dans le Nord, au Macouba, un monsieur que nous avons rencontré ne parlait plus. Sa femme nous a dit que cela faisait 3 mois. On y a été, il est venu et il a discuté, son visage a changé, même son épouse était étonnée.

Il nous a dit : « On m'a nommé "commandeur" et j'ai fait tous mes amis d'enfance épandre des produits chimiques. Aujourd'hui, il ne reste que moi et je suis en phase terminale... »

Sa voisine, Anne-Marie, une femme médecin originaire de Picardie, a exercé 37 ans comme médecin scolaire dans le Nord. Dans les années 70-80, ils ont mis des bananes tout autour de chez elle. Elle a tout fait pour l'empêcher, elle a attrapé un cancer du poulmon et est décédée lors de la première vague du Covid.

Vous êtes sur le terrain, comprenez-vous qu'aujourd'hui encore, on dise qu'il n'y a pas de lien avéré entre l'utilisation de chlordécone et les cancers ?

Il y a une quinzaine d'années, cette fameuse femme médecin avait travaillé avec deux professeurs en médecine pour implanter une unité spécialisée à l'Université des Antilles et de la Guyane mais cela a été refusé. Si cela avait été accepté, on n'en serait pas là aujourd'hui. Il faut arrêter de cher-



cher les causes et les effets, c'est trop tard ! Les gens sont malades, il faut les soigner et arrêter de nous mentir par omission.

Quelle est la priorité du collectif aujourd'hui ?

L'urgence, c'est vraiment les ouvriers agricoles qui travaillent encore et qui sont en danger. De nouvelles molécules sont arrivées (glyphosate, fongicide...). On demande à ce que tous les ouvriers soient testés dès janvier. Il ne faut plus rigoler avec ça. Aujourd'hui, on a une bombe à retardement qui remonte sur une trentaine d'années. Des gens décèdent à 46 ans, à 57 ans. La question de la retraite nous préoccupe aussi beaucoup. La plupart des ouvriers agricoles n'étaient pas déclarés par les grands patrons. Ils touchent, aujourd'hui, en moyenne, entre 200 et 700 euros.

On a une dame, qui a travaillé 38 ans dans la banane et a été déclarée 2 ans à l'Urssaf. Elle touche 200 euros et on lui demande 800 de taxes foncières pour une maison qu'elle a mis 12 ans à construire brique par brique. Ce sont ses enfants qui lui viennent en aide.

Le plan chlordécone 4 vient d'être présenté, qu'en pensez-vous ?

Nous n'avons jamais participé. 92 millions d'euros pour la Martinique et la Guadeloupe, ce n'est rien du tout. Cela ne permet même pas de tester tous les Martiniquais. Plus de 1000 ouvriers agricoles ont été intoxiqués au chlordécone. Notre prochain objectif, c'est de mettre l'Etat devant ses responsabilités et les gros planteurs de banane aussi. Il n'est plus temps d'aller faire des recherches, il est trop tard...

Collectif sans parti pris politique ni syndical

Le collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit empoisonné.e.s par les pesticides a officiellement vu le jour le 29 décembre 2019, quartier Bochet, au Lamentin. Quelques mois plus tôt, plusieurs de ses membres actuels ont été approchés par d'anciennes ouvrières agricoles, meneuses des grandes grèves de 1974 réprimées dans le sang avec la mort de deux hommes (Rénor Ilmay et George Marie-Louise). Malades, Josette Bonaré, Ariette et Madame Gros ont expliqué « être en première ligne de cet empoisonnement » mais regrettaient que « toutes les organisations mises en place ne parlent pas des ouvriers agricoles ». Le collectif, qui réunit d'anciens ouvriers mais aussi des ayants droit (maris, femmes, enfants...), et se

revendique « sans parti pris politique ni syndical », s'est réuni et a ainsi organisé trois grandes réunions physiques au Robert, au Lorrain et au François. Il a aussi reçu séparément les six parlementaires et compte rencontrer toutes les obédiences religieuses de l'île. Une première visio-conférence a eu lieu en novembre, avec la participation d'élus de tous bords. Depuis des mois, il mène une enquête de terrain pour faire parler les ouvriers agricoles et recenser les maladies dont ils souffrent. Un travail de foumi et dans l'ombre. « Ce n'est pas un combat de gesticulation, cela demande de la patience, de la préparation. Nous n'avons pas besoin de faire de bruit, on fait simplement notre travail », assure Yvon, fils d'ouvriers agricoles.

“ La parole commence à se libérer mais essentiellement chez les retraités ”

about:blank

1/1

7 novembre 2020 – Montray Kréyol

<https://www.montraykrejol.org/article/collectif-des-ouvriers-es-agricoles-empoisonnes-es-par-les-pesticides-memorandum-et>

COLLECTIF DES OUVRIERS (ES) AGRICOLES EMPOISONNES (ES) PAR LES PESTICIDES : MEMORANDUM ET REVENDICATIONS

The screenshot shows the homepage of the website 'Montray Kréyol' (founded in 2007). The main navigation bar includes a search bar and a menu with 'ACCUEIL' and a row of small portraits. The featured article is titled 'COLLECTIF DES OUVRIERS (ES) AGRICOLES EMPOISONNES (ES) PAR LES PESTICIDES : MEMORANDUM ET REVENDICATIONS'. The article content includes a photograph of a group of people holding a red banner that reads 'Collectif des ouvrières et des ouvriers empoisonnés par les pesticides.' and a yellow biohazard symbol. Below the photo, the text announces a 'Visioconférence' (Zoom meeting) on Saturday, November 7, at 9 AM GMT-4. The meeting is accessible on the Facebook page 'Jik An Bout' and provides contact information: +596 696 741 951 and collectifouvriersagricolesmq@gmail.com. To the right of the article is an 'ANNONCES' section with a small image of a person holding a megaphone.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

28 Octobre 2020 – ViàATV

<https://viaatv.tv/pesticide-temoignage-dun-ancier-ouvrier-agricole/>

Pesticide: temoignage d'un ancier ouvrier agricole

The screenshot displays the ViàATV website interface. At the top, the logo 'viàATV' is visible alongside social media icons for Facebook and Twitter. Below the logo, there are navigation links: 'REPLAYS', 'AN TJÉ PÉYI A', 'LA MARTINIQUE DANS L'ASSIETTE', and 'GRILLE'. A 'DIRECT TV' button and a search icon are also present. The main content area features a video player with a testimonial from Modeste Maurice MOUTTOUMALE, an elderly man in a yellow shirt, speaking about his experience with pesticides. The video title is 'Pesticide: temoignage d'un ancier ouvrier agricole'. To the right of the video player, there are thumbnails for other programs: 'viàATV Le Direct' and 'viàATV Météo Martinique...'. Below the video player, there are social media sharing buttons for Facebook and Twitter, and a small text snippet: 'Témoignage d'un ouvrier agricole brisé par l'usage des pesticides. Souffrant de nombreux problèmes'.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

18 Octobre 2020 – ViàATV

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/les-souffrances-des-ouvriers-agricoles-du-nord-enfin-etudiees-883818.html>

Les souffrances des ouvriers agricoles du Nord enfin étudiées

franceinfo: france.tv radiofrance Confidentialité Newsletters

aller sur le portail des Outre-mer martinique 1

accueil en continu tv radio plus

Les souffrances des ouvriers agricoles du Nord enfin étudiées

santé



Les Outre-mer en continu

INFO, GRANDS DOSSIERS, INTERVIEWS, PORTRAITS...
OÙ QUE VOUS SOYEZ, VIVEZ À L'HEURE DES 3 OCÉANS
AVEC LE LIVE PERMANENT DES OUTRE-MER

partager en direct vos réactions !

Accéder au live >

12 Octobre 2020 – France-Antilles

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/societe/des-ouvriers-agricoles-empoisonnes-sans-le-savoir-562317.php>

Des ouvriers agricoles « empoisonnés sans le savoir »

Lundi 12 octobre 2020 Des ouvriers agricoles « empoisonnés sans le savoir » - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr

FRANCE-ANTILLES

Actualité - Société

Des ouvriers agricoles « empoisonnés sans le savoir »

Melinda Boulai

Lundi 12 octobre 2020



Gisèle ancienne ouvrière agricole, a témoigné de son quotidien durant plus de 20 ans dans les champs de bananes et des conséquences sur sa santé et celle de ses enfants. - Melinda Boulai

Des témoignages édifiants et poignants. Des familles brisées par la maladie. Des ouvrières et ouvriers agricoles, malades, qui ne veulent plus être oublié(e)s de la société et des autorités. La réunion d'information et d'échanges du collectif des ouvrières et ouvriers empoisonnés par les pesticides, hier (11 octobre) au François, a permis de libérer la parole et d'avancer sur les actions à mener d'ici l'an prochain.

Les mots sortent enfin de ces corps et esprits meurtris par des années passées à travailler dans la banane. Sans gants, sans masque, ni aucune protection, les ouvriers agricoles ont manipulé, durant des années, du chlordécone et d'autres produits toxiques, bien souvent sans le savoir, pour gagner leur vie. « Nou wè mizè », raconte Josette, ancienne ouvrière agricole et figure de la grève de février 1974. « Il fallait charroyer 90 régimes de bananes pour gagner sa journée. On travaillait dur pour pas beaucoup d'argent », commence-t-elle pour planter le décor.

« Je ne viens pas là pour moi, mais pour ceux qui arrivent derrière ». Elle a, comme d'autres, perdu des amis, des membres de sa famille terrassés par des cancers liés à l'exposition aux pesticides et autres produits toxiques utilisés durant plusieurs décennies.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/imprimer.php>

1/3

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

18/01/2021

Des ouvriers agricoles « empoisonnés sans le savoir » - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr

Cette quatrième réunion du collectif des ouvrières et ouvriers empoisonnés par les pesticides au François aura, une nouvelle fois, permis de libérer la parole de celles et ceux qui, durant 30 ans, depuis 1972, ont semé du chlordécone et autres pesticides dans les bananeraies.

« Mwen té ja pwasoné ni lontan san mwen sav »

Gisèle, ancienne ouvrière agricole, habitante du François, est là pour en témoigner.

« J'ai travaillé au champ depuis l'âge de 18 ans. Mwen travay adan tout bitasyon, é sé pa ti mizè mwen wè ». Elle évoque la grève de février 74. Les ouvriers de la banane demandaient déjà la fin de l'utilisation des produits toxiques, en plus de la revalorisation de leurs salaires.

« J'avais deux régimes sur ma tête, puis un en main. Il fallait charroyer 120, puis par la suite 150 régimes de bananes. Et si tu ne le faisais pas, tu n'avais pas gagné ta journée, toi qui as besoin, tu le fais ». L'émotion gagne très vite Gisèle. « Je suis là, mais je souffre de douleurs à la tête, de dépression, de tâches sur mon visage et mon corps ». Elle raconte son travail dans les bananeraies, avec l'engrais à semer sans gants. « Y'avait pas de tête de mort sur le produit que l'on nous donnait, mais lorsque je sortais des champs, j'avais mal à la tête, aux yeux. Si tu n'acceptais pas de le faire, tu n'avais pas d'argent et toi, tu sais que tu as une famille à nourrir. J'ai tout fait dans la banane : nettoyage, semer, retirer les tiges, charroyer les jours de conteneur », poursuit-elle.

Même durant ses grossesses, elle va continuer à travailler dur. Jusqu'au bout. Gisèle parle aussi de ses accouchements prématurés à 7 et 8 mois de grossesse pour deux de ses cinq enfants. « Pour ma dernière fille, j'étais chez le docteur toutes les semaines... Le médecin même s'étonnait de me voir aussi souvent, mais j'avais mal au ventre, à la tête. Mwen té ja pwasoné ni lontan san mwen sav, alors qu'avant ça, je n'avais pas de problèmes de santé ».

L'un de ses cinq enfants est né avec un problème cardiaque et a dû subir de lourdes opérations. Un problème probablement lié à l'exposition au chlordécone et à d'autres substances nocives selon Gisèle. Elle fonde en larmes. « Aujourd'hui je suis malade : tension, problème de circulation, dépression, tâches sur mon corps... Pas un jour ne se passe sans que je souffre et quand a sonné l'heure de ma retraite, j'ai découvert qu'on ne m'avait pas déclarée pour toutes les années travaillées. Je touche 200 euros de retraite. J'ai travaillé pour rien et en plus je suis malade ». La voix teintée d'émotion, Gisèle passe la parole à Philippe.

Prochaine rencontre au Morne-Rouge

Lui, est très en colère. Il a perdu deux collègues happés par des cancers. « Il faut que ça change, la médecine du travail ne peut plus continuer à mettre des ouvriers agricoles en arrêt maladie lorsqu'ils sont atteints d'un cancer. Il faut que cela soit reconnu comme maladie professionnelle ! » Tout au long de la matinée, les témoignages tous aussi poignants se sont succédés. Une libération de la parole qui permet à ces ouvrières et ouvriers d'agriculteurs de partager leur quotidien, leur souffrance, leur douleur, de ne pas se sentir oubliés.

Dans la salle, Serge Letchimy, député, Philippe Jock, le président de la CCIM, des membres d'associations militantes comme l'Assaupamar, Mun... et aussi des jeunes sensibles à la cause qui prennent part aux actions du collectif.

Le collectif des ouvrières et ouvriers empoisonnés par les pesticides va continuer le travail de rencontre de ces hommes et femmes dans les quartiers et proposer d'ici la fin de l'année un état des lieux complets de la situation afin d'enclencher les actions en 2021. La prochaine rencontre, quant à elle, va se tenir au Morne-Rouge pour permettre de rencontrer et d'échanger avec les ouvriers agricoles du secteur et l'ensemble de la population.

Des ouvriers qui ont peur de perdre leur travail

La parole commence à se libérer dans le milieu agricole, mais nombreuses sont les personnes présentes qui regrettaient l'absence dans la salle, de celles et ceux qui étaient et sont en première ligne. « On ne peut pas juger, certains ont peur de représailles, de perdre leur travail. Certains ont des traites à payer, des familles à nourrir et ont peur », expliquait un ouvrier agricole qui a fait le déplacement.

Rechercher les cancers chez les enfants d'ouvriers agricoles

L'Association médicale de sauvegarde de l'environnement et de la santé « AMSES – Martinique » travaille aux côtés du collectif et mène des travaux de recherche à partir des résultats des fiches d'enquête. Cancer de la prostate, du sein, de l'utérus, du poumon, du foie, du pancréas, leucémies, maladies cardiaques, polyarthrite, troubles endocriniens, dépression... autant de pathologies imputables à « des cocktails de pesticides ». Selon le docteur Josiane Jos-Pelage, « il faudra aussi rechercher les cancers chez les enfants des ouvriers agricoles. Certains ouvriers agricoles ne vont pas en présenter, mais leur descendance sur une ou deux générations oui ». L'AMSES a également évoqué la mise en place de la recherche de toxique dans les cheveux. Une méthode moins invasive, plus simple, qui permet avec 3 cm de cheveux pris à la racine de rechercher l'exposition aux toxiques. L'AMSES incite aussi les ouvriers agricoles à insister auprès de leur médecin traitant pour les déclarations de maladies professionnelles. Rappelons que le chlordécone n'est pas - encore - reconnu comme maladie professionnelle. D'ici la fin de l'année, une consultation de médecine environnementale sera mise en place au CHU de Martinique pour les ouvriers agricoles.

Appel aux bénévoles

Le collectif a déjà rencontré plus d'une cinquantaine d'ouvriers et ouvrières agricoles et réalisé des fiches d'enquête. Il lance ainsi un appel à toutes les personnes qui ont du temps, jeunes, retraités, sensibles à la cause, qui souhaitent rejoindre le collectif, Apporter leurs contributions...

Pour en savoir plus : **CHLORDECONE**

12 Octobre 2020 – Martinique La 1ère

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/pesticides-la-contre-attaque-des-ouvriers-agricoles-879456.html>

Pesticides : la contre-attaque des ouvriers agricoles

The screenshot shows the top navigation bar of the France 1 website. It includes the 'franceinfo:' logo, 'france.tv', 'radiofrance', and 'Confidentialité' / 'Newsletters' links. Below this is a blue banner with 'aller sur le portail des Outre-mer' and the 'martinique 1' logo. The main navigation menu contains icons for 'accueil', 'en continu', 'tv', 'radio', and 'plus'. The article title 'Pesticides: la contre-attaque des ouvriers agricoles' is prominently displayed, with a 'santé' tag below it. The main image is a photograph of a banana plantation with a yellow triangular warning sign featuring a skull and crossbones. To the right, a sidebar promotes a live stream: 'Les Outre-mer en continu' with a graphic that says 'INFO, GRANDS DOSSIERS, INTERVIEWS, PORTRAITS... OÙ QUE VOUS SOYEZ, VIVEZ À L'HEURE DES 3 OCÉANS AVEC LE LIVE PERMANENT DES OUTRE-MER' and 'portagez en direct vos réactions!'. A link 'Accéder au live >' is at the bottom of the sidebar.

12 Octobre 2020 – ViàATV

<https://viaatv.tv/mobilisation-du-collectif-des-ouvriers-empoisonnes-par-les-pesticides>

Mobilisation du collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides

The screenshot shows the ViàATV website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'viàATV' and social media icons for Facebook and Twitter. Below the navigation bar, there are menu items: 'REPLAYS', 'AN TJÈ PÉYI A-', 'LA MARTINIQUE DANS L'ASSIETTE-', and 'GRILLE'. There are also buttons for 'DIRECT TV' and 'RÉSEAU VIÀ'. The main content area features a video player with a blue header that reads 'Présenté par Loïc RÉGIS' and 'LIBRE ECO JEUDI 19.40'. The video title is 'Mobilisation du collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides'. The video shows a man wearing a white face mask speaking at a meeting. Below the video, there is a caption: 'Philippe MOUTOUSSAMY Président du collectif des ouvriers agricoles Mobilisation du collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides'. There are also social media sharing buttons for Facebook and Twitter. The bottom of the page has a footer with the text 'Le collectif des ouvriers et ouvrières empoisonnés par les pesticides était mobilisé au François.' and a 'Confidentialité' link.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

10 Octobre 2020 – France-Antilles

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/sante/empoisonnes-mais-debout-les-ouvriers-agricoles-au-combat-562170.php>

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat

Vendredi 9 Octobre 2020 | Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr

FRANCE ANTILLES

Actualité - Santé

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat

B.L.

Vendredi 9 Octobre 2020 - 06h40



Dans les champs de banane, durant de nombreuses années, les ouvriers agricoles ont été exposés, sans aucune protection, à des produits chimiques extrêmement toxiques. (Photo Archives France-Antilles)

Sans gants, sans masque, sans aucune protection, les ouvriers agricoles ont manipulé, durant des années, du chlordécone et d'autres produits toxiques. Une exposition « à nu » dont les conséquences se font aujourd'hui sentir « de façon violente » selon le Collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides. Ce dimanche matin, une réunion d'information et d'échanges est organisée au François.

«Cancer de la prostate, du sein, de l'utérus, du poumon, du foie, du pancréas, leucémies, maladies cardiaques, polyarthrite, troubles endocriniens... », Yvon Sérénus et Jean Abaul -- respectivement président et vice-président du Collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides -- égrènent la longue liste des pathologies affectant les

<https://www.martinique.franceantilles.fr/printer.php>

1/4

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr
ouvriers agricoles qu'ils rencontrent et accompagnent depuis plusieurs mois.

Pas de doute pour eux, ces maladies sont directement liées à une exposition au chlordécone et à d'autres substances nocives. « Les ouvriers agricoles étaient en première ligne. Aujourd'hui, les retombées de ce contact sans protection avec les pesticides se font sentir de façon violente. On observe notamment une explosion du nombre de cancers. Dans une même famille, il arrive que le mari et la femme soient tous les deux malades. Sur le terrain, les médecins tirent la sonnette d'alarme. » Parmi les ouvriers les plus touchés : les hommes qui procédaient à l'élagage des bananiers (les produits leur tombaient dessus lorsqu'ils coupaient les feuilles) mais aussi et surtout les femmes le plus souvent chargées d'épandre engrais et pesticides. « Nous avons remarqué de nombreux cas de cécité partielle chez les anciennes ouvrières agricoles. Il y a aussi beaucoup de femmes édentées », notent Yvon Sérénus et Jean Abaul.

C'est pour évoquer le sort de ces ouvriers « dont on ne parlait jamais alors qu'ils étaient des victimes directes », que le collectif s'est formé. Ses missions : soutenir ce public fragilisé mais aussi demander réparation pour les torts causés. « Doubout pou réparasyon », tel est son slogan.

« Une catastrophe sanitaire »

« Des vies brisées pour l'enrichissement et le profit d'une minorité », c'est le douloureux constat dressé par les responsables du collectif au fil des contacts noués avec les ouvriers agricoles et leurs familles.

« Nous ne pouvons pas encore donner de chiffres mais ce qui est certain c'est que nous sommes face à une catastrophe sanitaire de grande ampleur », avancent les membres du collectif qui pointent la défaillance des autorités dans ce dossier. « L'État n'a pas pris ses responsabilités à temps. On nous a menti par omission. Aujourd'hui, dans le Nord notamment, des quartiers sont devenus des mouiroirs pour d'anciens ouvriers agricoles atteints de pathologies lourdes qu'on ne sait pas soigner ici. Certains ne sortent plus de chez eux, ne parlent à personne. Ils ont presque honte de leur maladie. » Le collectif plaide pour une prise en charge des frais médicaux de cette population en souffrance, mais aussi pour la mise en place d'unités de soins spécifiques au niveau de l'île. « À l'heure actuelle, certains malades sont contraints de partir en France pour se faire soigner car ici, on ne leur propose pas de protocole adapté. Malheureusement, beaucoup n'ont pas les moyens de le faire. C'est pourquoi nous demandons la mise en place d'un pont aérien pour sauver ceux qui ne peuvent être pris en charge à la Martinique. »

Double précarité

Autre priorité pour le collectif : la reconnaissance en tant que maladies professionnelles des pathologies dont souffrent les ouvriers agricoles. « Nous demandons aussi que ces derniers puissent bénéficier gratuitement de tests afin de connaître le taux de chlordécone qu'ils ont dans le sang », ajoutent Yvon Sérénus et Jean Abaul. Aujourd'hui, il faut déboursier plus de 70 euros pour bénéficier d'un test.

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr



Yvon Sérénus et Jean Abaul invitent la population à participer à la réunion organisée ce dimanche, au François, par le Collectif des ouvriers empoisonnés par les pesticides. (Photo B.L./France-Antilles) -

Soulignant la grande précarité dans laquelle vivent de nombreux anciens ouvriers agricoles, le collectif réclame par ailleurs l'instauration d'une retraite minimum de 1 000 euros. Sur le volet environnemental, les membres demandent une dépollution des sols et l'instauration d'une « autre agriculture », sans recours aux produits chimiques. Autant de points qui seront abordés ce dimanche, lors de la réunion organisée de 9 heures à 13 heures à la salle des fêtes du François (excantine centrale rue de l'École maternelle). « Nous invitons les ouvriers agricoles du Sud à cette nouvelle rencontre (des réunions ont déjà eu lieu au Lamentin, au Robert et au Lorrain, Ndlr) mais aussi tous les Martiniquais qui veulent apporter leur contribution pour nous aider à formaliser nos revendications, avancent les responsables du collectif. Avocats, médecins, biologistes, pharmaciens... pourront nous être d'une grande aide. »

Ce sera aussi l'occasion d'écouter le témoignage d'ouvriers et ouvrières agricoles ayant rejoint le collectif (voir ci-contre). Libérer la parole pour avancer ensemble, c'est l'objectif de ces militants qui martèlent « tou sèl nou fèb, ansanm nou fò »

Josette Bomaré, ancienne ouvrière agricole et figure de la grande grève de février 1974 : « Beaucoup sont déjà partis malheureusement »

« J'ai travaillé de 15 à 45 ans en tant qu'ouvrière agricole, dans la canne d'abord, puis dans la banane. Comme beaucoup d'autres, j'ai mis de l'engrais, des produits toxiques, sans gants, sans rien. Il faut comprendre qu'on était obligé de le faire à l'époque. Si vous refusiez, on vous répondait : " Rentrez chez vous ! ". J'ai rejoint le collectif car c'est important de parler de tout ça, on aurait dû le faire bien avant. Parmi mes anciens collègues

<https://www.martinique.franceantilles.fr/imprimer.php>

3/4

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr
ouvriers agricoles, beaucoup sont déjà partis malheureusement. Il y a aussi de nombreux malades. Moi-même je suis toujours essouffée, j'ai de la tension, du diabète, je souffre de phlébites... »

De 1972 à 1993 et au-delà...

Commercialisé sous différents noms, le chlordécone a été utilisé à la Martinique de 1972 à 1993 pour lutter contre le charançon de la banane. Cet insecticide organochloré avait pourtant été interdit aux États Unis dès 1976. Pour les membres du Collectif des ouvriers empoisonnés aux pesticides, les planteurs auraient eu recours au chlordécone même après 1993. « Ils ont écoulé leur stock déclaré mais aussi ce qui ne l'était pas. Dans les hangars, il y en avait trois fois plus... »

Pour en savoir plus : **CHLORDECONE**

Empoisonnés mais « debout », les ouvriers agricoles au combat - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr
ouvriers agricoles, beaucoup sont déjà partis malheureusement. Il y a aussi de nombreux malades. Moi-même je suis toujours essouffée, j'ai de la tension, du diabète, je souffre de phlébites... »

De 1972 à 1993 et au-delà...

Commercialisé sous différents noms, le chlordécone a été utilisé à la Martinique de 1972 à 1993 pour lutter contre le charançon de la banane. Cet insecticide organochloré avait pourtant été interdit aux États Unis dès 1976. Pour les membres du Collectif des ouvriers empoisonnés aux pesticides, les planteurs auraient eu recours au chlordécone même après 1993. « Ils ont écoulé leur stock déclaré mais aussi ce qui ne l'était pas. Dans les hangars, il y en avait trois fois plus... »

Pour en savoir plus : **CHLORDECONE**

28 septembre 2020 – Mackacla.com

https://www.mackacla.com/Creation-d-un-fond-de-soutien-aux-ouvrier-e-s-agricoles-empoisonne-e-s-par-les-pesticides_a7903.html

Réseau social Poster sur :

Soumettre article Page de brèves Boutique Newsletter Portail Services

Mackacla.com

Notre raison d'être : informer, analyser, révéler, expliquer pour anticiper un réel immédiat et le futur ...

ACCUEIL ACTUALITÉ MARTINIQUE INTERNATIONAL SERVICES LES DOSSIERS POLITIQUE EDITO FEMMES & LIFE STYLE
LOISIRS & MEDIAS

Accueil > Actualité Martinique

Création d'un fond de soutien aux ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s par les pesticides.

Rédigé le Lundi 28 Septembre 2020 à 07:25 |

Victor HAUTEVILLE

En cliquant sur l'un de ces boutons vous allez connaître mes centres d'intérêts [En savoir plus sur cet auteur](#)

Le Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s par les pesticides est une association martiniquaise visant à assurer la défense des droits des ouvriers agricoles et de leurs ayant-droits.

Présentation du projet

L'INDICE ATMO

La qualité de l'air en Martinique au quotidien !

Très mauvais	10
Mauvais	9
Mauvais	8
Médiocre	7
Médiocre	6
Moyen	5

[Laissez un message](#)

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

Septembre 2020 – Helloasso.com

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-des-ouvrier-e-s-agricoles-et-de-leurs-ayant-droits-empoisonne-e-s-par-les-pesticides>

Lancement d'une campagne de financement participatif



The screenshot shows the Helloasso website interface. At the top left is the 'helloasso' logo. To the right are navigation links: 'Qui sommes-nous?', 'Inscrire mon association', and 'Accéder à mon compte'. Below the navigation is a header for the association profile: 'Collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayant droits empoisonné.e.s par les pesticides'. A 'Contacter' button and a '+' icon are visible. Below the header is a section titled 'À LA UNE' featuring a photo of a group of people in a meeting and a text box describing a fund for agricultural workers.

Collectif des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayant droits empoisonné.e.s par les pesticides
Défense des droits

À LA UNE

Soutien aux ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s par les pesticides et précaires
Fonds destinés à prendre en charge les frais divers liés aux soins de leurs pathologies, et à leur assurer un minimum vieillesse

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

12 juillet 2020 – ViàATV

<https://viaatv.tv/assemblee-generale-des-ouvriers-agricoles-empoisonnes-par-les-pesticides/>

Assemblée générale des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides

The screenshot shows the ViàATV website interface. At the top, there's a navigation bar with 'viàATV' logo, social media icons, and menu items like 'REPLAYS', 'AN TJÉ PÉYI A', 'LA MARTINIQUE DANS L'ASSIETTE', and 'GRILLE'. Below this, there's a banner for 'LIBRE ECO' presented by 'Loïc RÉGIS' on 'JEUDI 19.40'. The main content area features a video player with a woman speaking, a subtitle 'L'empoisonnement des ouvriers agricoles au coeur de débats', and a caption 'Assemblée générale des ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides'. To the right, there's a sidebar with program recommendations: 'viàATV Le Direct', 'viàATV Météo Martinique...', and 'FAITES LE PLEIN D'OPTIMISME'. At the bottom, there are social media sharing buttons for Facebook and Twitter, and a 'Confidentialité' link.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

16 février 2020 – ViàATV

<https://viaatv.tv/pesticides-les-ouvriers-agricoles-demandent-reparation/>

Pesticides : les ouvriers agricoles demandent réparation

The screenshot shows the ViàATV website interface. At the top, there's a navigation bar with 'viàATV' logo, social media icons, and menu items like 'REPLAYS', 'AN TJÈ PÉYI A', 'LA MARTINIQUE DANS L'ASSIETTE', and 'GRILLE'. Below this, a banner for 'LIBRÉ ECO' is displayed, along with the text 'Présenté par Loïc RÉGIS' and 'JEUDI 19.40'. The main content area features a video player with a woman speaking. Below the video, the article title 'Pesticides : les ouvriers agricoles demandent réparation' is shown, along with the author 'Le Robert', category 'Société', and publication date 'Par Boulard Yoann | Publié le 16/02/2020 à 21:06'. There are also social media sharing buttons for Facebook and Twitter. On the right side, there's a sidebar with program thumbnails for 'viàATV Le Direct', 'viàATV Météo Martinique...', and a red banner for 'Jusqu'au 24 janvier 2020 DES MATÉRIAUX AU JARDIN, TOUJOURS AU DESSUS DU LOT!'.

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

30 décembre 2019 – France-Antilles

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/sante/chlordecone-temoignages-poignants-d-anciens-ouvriers-agricoles-548876.php>

Chlordécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles

Chlordécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr

FRANCE-ANTILLES

Actualité - Santé

Chlordécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles

Hugues Sébastien

Lundi 30 Décembre 2019 - 08h11



Les membres du collectif de militants anti pesticides avait invité plusieurs ouvriers agricoles à témoigner. - Hugues Sébastien

Hier, un collectif de militants anti pesticide a invité la presse, au quartier Bochette, au Lamentin, à rencontrer d'anciens travailleurs de la banane.

Si dans le milieu scientifique des doutes subsistent sur la relation entre certaines maladies et l'utilisation des pesticides et autres produits toxiques, notamment le chlordécone, en revanche, pour la grande majorité des ouvriers agricoles, le lien ne fait aucun doute. C'est ce qui ressort de la dizaine de témoignages apportés par les ouvriers.

Selon les organisateurs de la rencontre d'hier, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le chlordécone publié récemment aurait oublié ces ouvriers agricoles, premières et principales victimes de l'utilisation de ces produits toxiques.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/imprimer.php>

1/11

Collectif des ouvrier.e.s empoisonné.e.s par les pesticides
 Mobile : +596 696 741 951 – Email : collectifouvriersagricolesmq@gmail.com
 Mission Paris – 20-28 Janvier 2021

Chlorodécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr

Alors afin de palier ce manque et dans l'objectif de tout mettre en œuvre pour que des mesures de réparations soient proposées à ces personnes, les membres du collectif ont décidé de leur donner l'occasion de s'exprimer.

Tous font un lien direct entre leurs problèmes de santé et les différents produits qu'on leur demandait d'utiliser dans les plantations de bananes et dans les hangars de conditionnement.

« Que l'Etat prenne en charge toutes les dépenses de santé »

Nous avons été empoisonnés avec l'accord du gouvernement français qui a autorisé la commercialisation de ce produit tout en sachant que les Américains l'avaient déjà retiré du marché, à cause de sa dangerosité. Alors que le produit était interdit partout, l'État français ne s'est pas gêné pour permettre sa vente en Martinique et en Guadeloupe, comme si nos populations ne représentaient rien à leurs yeux. La faute des békés c'est d'avoir privilégié le profit au détriment de la santé des travailleurs agricoles. Aujourd'hui les ouvriers agricoles ne sont les seuls affectés ; toute la population est touchée puisqu'on retrouve les produits dans l'eau que nous buvons. En terme de réparation, nous ne demandons pas d'argent. Ce que nous voulons, c'est que l'État prenne en charge toutes les dépenses de santé (analyses, radiologie, visite de médecin, etc.).



Philippe Moutoussamy - Hughes Sébastien

Chlorodécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr



Amédée Stéphane - Hughes Sébastien

Amédée Stéphane, 66 ans, ouvrier agricole toujours en activité « Le patron n'hésitait pas à licencier les récalcitrants »

Nous n'avons aucune formation. Nous ne savions pas que ces produits étaient aussi dangereux. On ne se révoltait pas face aux injustices commises sur l'habitation, parce que nous tenions à conserver notre emploi. En ce temps-là, les familles étaient nombreuses et le patron n'hésitait pas à menacer de licenciement tous les récalcitrants. Par ailleurs, à l'époque, l'épandage de pesticides était une tâche que les ouvriers accomplissaient sans redigier, puisqu'une fois les produits appliqués, ils pouvaient rentrer chez eux, parfois, dès 8 heures. Conscients de la dangerosité du produit, les dirigeants demandaient aux ouvriers de commencer tôt le matin et les libérait une fois la tâche achevée. Beaucoup d'ouvriers se sont ainsi empoisonnés alors qu'ils croyaient bénéficier d'horaires avantageux. Les commandeurs de l'époque ne sont pas ceux de maintenant. Ils n'étaient pas aussi bien formés que ceux d'aujourd'hui. Ils ont souvent pêché par ignorance.

Chlorécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr



Flavienne Soranon - Hughes Sébastien

Flavienne Soranon, 68 ans, ouvrière agricole à la retraite « Je suis tombée dans les champs »

Au début, j'étais servante. Ensuite, lorsque j'ai rejoint mon mari au quartier Bochette, j'ai voulu travailler à l'habitation. Finalement j'ai d'abord travaillé à Petit Morne, puis à Bochette. Comme je ne pouvais exécuter toutes les tâches à cause de mon état de santé, on ne me proposait pas grand chose. J'ai eu des fiches de paie avec un seul jour de travail. A l'époque, les dirigeants ne faisaient pas grand cas des conditions de travail des ouvriers. C'était à prendre ou à laisser. Une fois, je suis tombée dans les champs. Le médecin m'a tout de suite admise à l'hôpital pour un problème de valve cardiaque. Depuis, je suis sous traitement permanent.

En reprenant mon travail après l'hospitalisation, j'ai voulu m'occuper de l'épistillage des bananes, une tâche qui nécessite moins d'efforts physiques, mais le patron a exigé que j'aille dans les champs mettre de l'engrais. Il a même dit que si je n'y arrivais pas seule, je pouvais me faire aider par un de mes enfants. Ce n'est que lorsque j'ai contacté les membres de l'organisation Asé Pléré An Nou Lité, notamment monsieur Sauvage, que les choses ont commencé à s'améliorer. Le camarade Sauvage est venu à l'habitation pour parler à la direction et à tous les ouvriers. Il a exigé que je n'aie plus jamais dans les champs.

Ainsi, je ne suis plus retournée aux champs jusqu'à ma retraite. J'ai vu des personnes partir en pleurs parce qu'elles ne pouvaient pas exécuter les tâches qui leur étaient assignées.

<https://www.martinique.franceantilles.fr/Imprimer.php>

9/11

Chlorodécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr



Bernadette Bomaré - Hughes Sébastien

Bernadette Bomaré, 81 ans, ouvrière agricole à la retraite « Si nou pa goumen, nou péké ni »

Nou doubout mé nou malad. Je connais beaucoup d'anciens collègues qui sont très malades, d'autres sont déjà morts. J'ai commencé à travailler à l'âge de 15 ans dans les champs de canne, ensuite je suis passée à la banane. J'ai semé de l'engrais, du mokap, etc. Les produits dégageaient une telle odeur que j'ai refusé de continuer. On m'a dit de me recouvrir le visage avec un mouchoir, sinon de rester chez moi.

J'avais besoin de travailler, donc j'ai continué. Nous n'étions pas encore conscients de la dangerosité des produits. Lorsque nous en avons eu connaissance, nous avons refusé de les utiliser. Nous sommes donc partis avec un groupe d'amis chercher du travail à Gaschette au Robert où nous avons encore refusé d'utiliser les produits toxiques. Nous avons alors décidé de mobiliser tous les ouvriers agricoles. Nous sommes partis à pied de Gaschette, au Robert pour nous rendre à Basse-Pointe. On nous a alors envoyé les gendarmes. Nous avons été sauvés par un camionneur qui a accepté de nous cacher sous les bâches de la benne de son camion. A l'issue de la grève on a refusé de m'embaucher dans toutes les habitations que j'ai sollicitées, sous prétexte que j'étais parmi les grévistes. Finalement, avec l'aide d'Aimé Césaire, j'ai été embauchée à la mairie de Fort-de-France. Je suis une combattante qui ne supporte pas l'injustice. S'il faut encore se battre je le ferai. Si nou pa goumen, nou péké ni.

Chlordécone : témoignages poignants d'anciens ouvriers agricoles - Toute l'actualité de la Martinique sur Internet - FranceAntilles.fr



Les membres du collectif de militants anti pesticides avait invité plusieurs ouvriers agricoles à témoigner.
Hughes Sébastien



Plus d'une dizaine d'ouvriers agricoles avaient accepté de venir témoigner
Hughes Sébastien

Motion de l'Assemblée de Martinique

ASSEMBLÉE DE MARTINIQUE

DÉLIBÉRATION N°20-452-1

MOTION SUR LA SITUATION DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS AGRICOLES EMPOISONNÉ.E.S PAR LES PESTICIDES

L'An deux mille vingt, le premier décembre, l'Assemblée de Martinique, régulièrement convoquée s'est réunie, au nombre prescrit par la loi, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Claude LISE, Président de l'Assemblée de Martinique.

ÉTAIENT PRESENT.E.S : Mesdames, Messieurs Lucien ADENET, Richard BARTHELERY, Christiane BAURAS, Michelle BONNAIRE, Michel BRANCHI, Clément CHARPENTIER-TITY, Manuella CLEM-BERTHOLO, Jenny DULYS-PETIT, Johnny HAJJAR, Lucie LEBRAVE, Marie-Line LESDEMA, Nadia LIMIER, Claude LISE, Fred LORDINOT, Yan MONPLAISIR, Karine MOUSSEAU, Jean-Philippe NILOR, Daniel ROBIN, Louise TELLE, Patricia TELLE, Marie-Frantz TINOT, Marie-France TOUL, Sandra VALENTIN, David ZOBDA.

ÉTAIENT ABSENT.E.S OU AVAIENT DONNÉ POUVOIR : Mesdames, Messieurs, Claude BELLUNE (procuration à Daniel ROBIN), Kora BERNABE (procuration à David ZOBDA), Belfort BIROTA (procuration à Jean-Philippe NILOR), Joachim BOUQUETY (procuration à Lucien ADENET), Francine CARIUS, Marie-Thérèse CASIMIRIUS (procuration à Lucie LEBRAVE), Félix CATHERINE (procuration à Daniel ROBIN), Georges CLEON, Catherine CONCONNE (procuration à Lucie LEBRAVE), Gilbert COUTURIER (procuration à Manuella CLEM-BERTHOLO), Jean-Claude DUVERGER (procuration à David ZOBDA), Christiane EMMANUEL, Charles JOSEPH-ANGELIQUE, Eugène LARCHER, Denis LOUIS-REGIS (procuration à Louise TELLE), Raphaël MARTINE, Charles-André MENCE, Michelle MONROSE (procuration à Johnny HAJJAR), Diane MONTROSE, Marius NARCISSOT, Stéphanie NORCA (procuration à Nadia LIMIER), Justin PAMPHILE (procuration à Jenny DULYS-PETIT), Josiane PINVILLE (procuration à Lucien ADENET), Maryse PLANTIN (procuration à Marie-Line LESDEMA), Lucien RANGON, Nadine RENARD, Sandrine SAINT-AIME (procuration à Louise TELLE).

L'ASSEMBLEE DE MARTINIQUE,

Les Conseiller.e.s à l'Assemblée de Martinique réuni.e.s en séance plénière ce 1^{er} décembre 2020,

CONSIDÉRANT les graves conséquences pour l'agriculture martiniquaise de la pollution des sols résultant de l'utilisation intensive de pesticides pendant des décennies, notamment ceux contenant la molécule de chlordécone ;

CONSIDÉRANT les pathologies qu'une exposition régulière à ces pesticides a provoquées chez un grand nombre d'ouvrier.e.s agricoles et de membres de leurs familles ;

CONSCIENT.E.S des conditions de grande précarité auxquelles ces personnes sont, de surcroît, confrontées ;

APRES AVOIR AUDITIONNÉ une délégation du « Collectif des ouvrières et des ouvriers agricoles empoisonné.e.s par les pesticides » et pris connaissance des résultats de l'enquête que ce collectif a menée auprès des ouvrier.e.s agricoles et de leurs ayants droit ;

AFFIRMENT LEUR ATTACHEMENT à la mise en œuvre des 11 points de revendication présentés par le collectif ; des points de revendication appelés à trouver des réponses dans des mesures d'ordre législatif ou réglementaire ou dans l'optimisation d'outils et de dispositifs existants, de manière à apporter des solutions concrètes à différents préjudices causés par cette catastrophe sanitaire à notre territoire et à notre population ;

SOULIGNENT LEUR DÉTERMINATION à contribuer à l'aboutissement, dans les meilleurs délais, de ces revendications légitimes et à la promotion d'un authentique développement durable de la Martinique.

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée de Martinique, à l'unanimité des suffrages exprimés, en sa séance publique des 30 novembre et 1^{er} décembre 2020.

Le Président de l'Assemblée de Martinique

Claude LISE

